

Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue

Éléments pour un portrait des petites collectivités du Québec

Par Patrice LeBlanc

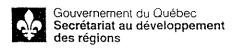
ÉLÉMENTS POUR UN PORTRAIT DES PETITES COLLECTIVITÉS DU QUÉBEC

par Patrice LeBlanc

Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue Chaire Desjardins en développement des petites collectivités

Avril 1998

La réalisation de cette étude a été rendue possible grâce à la collaboration du Secrétariat au développement des régions



Éditeur:

Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue Chaire Desjardins en développement des petites collectivités 445, boulevard de l'Université Rouyn-Noranda, Qué. J9X 5E4

Dépôt légal

Bibliothèque nationale du Québec Bibliothèque nationale du Canada mai 1998

ISBN 2-920849-36-0

Toute reproduction, totale ou partielle, par quelque moyen que ce soit, est interdite à moins d'une autorisation expresse des auteurs.

REMERCIEMENTS

Cette étude a bénéficié du concours de plusieurs personnes: Roger Guy, professeur à l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue; Clermont Dugas, Bruno Jean, professeurs à l'Université du Québec à Rimouski; Mario Carrier, directeur de la Chaire Desjardins en développement des petites collectivités; Jean-François Lepage, étudiant à l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue. Qu'ils soient tous ici remerciés pour leur aide et leurs conseils éclairés.

:						
	. •					
The contraction of the contracti	:	/				
	:					
	:					
1						
:						
	t :					
	ı					
Approximation of the second						

TABLE DES MATIÈRES

Liste des tableaux	vi
Liste des figures	viii
Liste des cartes	ix
Introduction	1
Du concept de petites collectivités à la réalité québécoise des mun de moins de 5 000 habitants	•
2. Repères méthodologiques	10
3. Nombre et taille de la population des petites collectivités du Québec	11
4. Les assises spatiales 4.1 Les petites collectivités et les régions administratives québécol 4.2 Les petites collectivités et le continuum rural-urbain	ises14
 Caractéristiques sociodémographiques	26 32 33 35
Infrastructures de services	38 42 43
7. Les assises économiques	

7.3 Population travaillant dans la petite collectivité	53
7.4 Éléments de synthèse	56
8. Évaluation foncière	57
Conclusion	61
Sources	63
Livres et articles	63
Banques de données informatisées	64

.

LISTE DES TABLEAUX

Tableau

1.	Nombre et taille de la population des municipalités du Québec, par classes de population (1995)12
2.	Distribution des petites collectivités du Québec selon les régions administratives, par classes de population (1995)15
3.	Proportion de petites collectivités dans les régions administratives, par classes de population (1995)19
4.	Codification de Beale pour les divisions de recensement du Canada22
5.	Distribution des petites collectivités du Québec selon les catégories Beale regroupées, par classes de population (1995)23
6.	Caractéristiques socio-démographiques des petites municipalités du Québec, par classes de population (1991)27
7.	Petites collectivités ayant vu leur population diminuer, par classes de population (1986-1991, 1991-1996, 1986-1996)30
8.	Petites collectivités ayant au moins une institution scolaire, une institution de santé et de services sociaux ou une institution de dépôt, par classe de population39
9.	Nombre de travailleurs des petites collectivités du Québec dans certains types d'industries, par classes de population (1991)47
10	. Nombre de petites collectivités du Québec où au moins 30 % de la populatior active travaille dans certains types d'industries, par classes de populatior (1991)
11	Nombre de petites collectivités du Québec possédant au moins trois établissements manufacturiers, par classes de population (1993)53

12. Nombre de petites collectivités dont la population travaille dans la	collectivité
selon la classe de population par proportion (1991)	54
13. Évaluation foncière des petites collectivités du Québec, selon la	classe de
population par types d'immeubles	58

LISTE DES FIGURES

Figure

1.	Distribution des municipalités du Québec, par classes de population (1995)
2.	Population des municipalités du Québec, par classes de population (1995)
3.	Distribution des petites collectivités (moins de 5 000 habitants) et des municipalités, par régions administratives16
4.	Proportion des petites collectivités (moins de 5 000 habitants) dans les régions administratives du Québec20
5.	Variation de population dans les petites collectivités du Québec, par classes de population (1986-1991, 1991-1996, 1986-1996)29
6.	Distribution de la population par groupes d'âges au Québec et dans les petites collectivités (moins de 5 000 habitants) (1991)32
7.	Niveau de scolarité dans les petites collectivités du Québec, par classes de population (1991)34
8.	Sources des revenus de la population du Québec et des petites collectivités québécoises, par classes de population (1991)35
9.	Présence d'institutions scolaires publiques dans les petites collectivités du Québec, par classes de population (1996)
10	Présence d'institutions de santé et de services sociaux dans les petites collectivités du Québec, par classes de population (1995)42
11	Présence d'institutions de dépôt dans les petites collectivités du Québec, par classes de population (1995)44
12	Pourcentage des petites collectivités du Québec dont la population travaille dans sa municipalité, par classes de population (1991)55

LISTE DES CARTES

Carte

1. Les petites collectivités du Québec	9
2. Petites collectivités du Québec ayant vu leur population diminuer entre 198	
3. Spécialisations économiques des petites collectivités du Québec	51

INTRODUCTION

On le sait, le territoire québécois est vaste, très vaste : 1 667 926 kilomètres carrés. Cela représente trois fois le territoire de la France ou cinq fois celui du Japon. Un peu plus de sept millions d'habitants vivent sur ce territoire. Plus de la moitié de cette population vit dans les agglomérations urbaines de Montréal ou de Québec, tandis que près du quart vit dans des petites municipalités de moins de 5 000 habitants. Cette particularité de la structure du peuplement a des incidences sur la plupart des grandes problématiques de développement: localisation des activités industrielles, mode de distribution des services, décentralisation administrative, restructuration municipale, protection de l'environnement, mode de gestion des ressources, etc.

Plusieurs s'interrogent sur la viabilité économique de ces petites collectivités et sur la capacité de maintenir les services, les infrastructures et les institutions nécessaires au bien-être et à l'épanouissement de toute collectivité humaine. Certains (Levy, 1994) proclament même qu'il faut savoir « oser le désert » et ne plus soutenir des infrastructures coûteuses pour des fractions de populations excentrées. D'autres (Dionne, 1996), au contraire, considèrent que les petites collectivités présentent des modes de vie qu'il vaut la peine de sauvegarder, la sociodiversité étant tout aussi importante à la vie sociale que la biodiversité peut l'être à la vie de la biosphère. Aussi, certains autres (Brown, 1990) croient qu'il faut, pour ces territoires, repenser l'articulation entre espace, économie et société afin de favoriser leur revitalisation et même leur repeuplement éventuel.

Paradoxalement, peu d'études se sont véritablement intéressées à cette réalité fort importante des petites collectivités du Québec. De plus, souvent, lorsque cette question des petites collectivités est analysée, c'est par l'entremise d'études portant sur le monde rural au Québec. En fait, ce n'est pas tant les petites collectivités que l'on analyse mais davantage la réalité rurale, voire agricole, québécoise. Les petites collectivités du Québec ne se réduisent pourtant pas simplement au monde rural. Bien que de nombreuses petites collectivités soient rurales, plusieurs sont également urbaines ou en voie d'urbanisation, alors que d'autres sont des centres de services, des centres de villégiature ou des centres miniers.

La présente étude est de nature essentiellement exploratoire. Elle vise à comparer un certain nombre de caractéristiques socioéconomiques des petites collectivités québécoises avec la réalité provinciale. Cette étude devrait fournir de nombreuses indications qui permettront de mieux circonscrire, à l'avenir, le champ d'analyse des petites collectivités sur le territoire québécois et d'identifier certains éléments devant faire l'objet d'études plus approfondies. De surcroît, elle devrait également fournir aux divers acteurs sociaux, aux décideurs et aux populations concernées un nouvel éclairage de cette frange importante du territoire québécois et une compréhension renouvelée de plusieurs facettes de cette réalité.

Dans les pages qui suivent, nous chercherons d'abord à bien définir ce que sont les petites collectivités, et ce, tant en réfléchissant à leurs facettes quantitative que qualitative, afin de parvenir à en donner une définition opératoire. Nous présenterons par la suite quelques aspects de la méthodologie utilisée dans cette recherche. Suivra le portrait proprement dit des petites collectivités du Québec. Nous aborderons tour à tour les questions du nombre et de la taille des petites collectivités du Québec, de la place qu'elles occupent dans l'oekoumène québécois, de leurs caractéristiques sociodémographiques, de leur infrastructure de services, de leurs assises économiques et de leur rôle d'évaluation foncière.

1. DU CONCEPT DE PETITES COLLECTIVITÉS À LA RÉALITÉ QUÉBÉCOISE DES MUNICIPALITÉS DE MOINS DE 5 000 HABITANTS

Un des problèmes que l'on rencontre dès le départ lorsque l'on veut étudier les petites collectivités est celui de la définition de l'objet. Qu'est-ce qu'une petite collectivité? Comment peut-on la définir sur le plan théorique? À quelle réalité empirique faisons-nous référence lorsque nous parlons de petites collectivités? Spontanément, on comprend par petite collectivité qu'il s'agit là d'un regroupement humain particulier dont la taille est relativement restreinte. Cette compréhension du sens commun reste malheureusement un peu vague et permet difficilement d'identifier concrètement, sur le terrain, ce qui est et ce qui n'est pas une petite collectivité. Il faut chercher des balises plus précises, plus concrètes afin d'identifier à la fois le regroupement humain particulier auquel renvoie l'idée de collectivité et le seuil à partir duquel une collectivité est ou n'est pas petite. La sociologie a traditionnellement identifié différentes formes d'être ensemble dont il peut être intéressant de s'inspirer ici afin de parvenir à identifier ces balises.

À la fin du siècle dernier, Ferdinand Tonnïes (1887), sociologue allemand, proposait de différencier la *Gemeinschaft* de la *Gesellschaft*, la communauté de la société. La communauté reposerait sur des relations sociales caractérisées par une proximité tant affective, sociale que spatiale. Ici, l'intérêt collectif surpasserait l'intérêt individuel, provoquant ainsi un fort sentiment d'appartenance des individus à leur communauté. À l'opposé, explique toujours Tonnïes, la société reposerait quant à elle sur des relations sociales qui se fonderaient sur les intérêts personnels des individus. Chacun, dans la société, n'établirait des rapports sociaux que dans la mesure où il y verrait un avantage certain. Le calcul serait ainsi à la base des rapports sociaux et l'individualisme régnerait en maître.

Émile Durkheim, autre sociologue du tournant du siècle, proposait une typologie similaire, voyant certaines sociétés reposer sur une solidarité mécanique, et d'autres sur une solidarité organique (Durkheim, 1893). Les sociétés traditionnelles dont le lien social est garanti par une solidarité mécanique, expliquait Durkheim, sont des sociétés où il existe une faible division du travail social. Partant, la cohésion sociale découlerait d'une ressemblance entre les

individus et du fait qu'à la limite ils pourraient même être interchangeables. Cependant, dans nos sociétés modernes, la division du travail social devient de plus en plus grande, faisant en sorte que les individus sont différents les uns des autres. Dans ces conditions, la cohésion sociale résulterait, toujours selon Durkheim, non plus de la ressemblance des individus les uns aux autres mais davantage de leur complémentarité. La société existerait parce que les individus et les tâches qu'ils accomplissent seraient complémentaires. Le lien social reposerait ici sur une solidarité dite organique. On comprendra dès lors facilement que ce type de solidarité s'accompagnerait d'une forte propension à l'individualisme.

Ainsi, tant Tonnïes que Durkheim nous proposent de différencier les sociétés aux rapports sociaux chauds et conviviaux où prime le collectif, des sociétés aux rapports sociaux froids et distants où l'individu et ses intérêts propres prédominent. Dans cette optique, la socialité, et plus particulièrement les rapports sociaux de proximité, semble donc pouvoir être un premier critère, une première balise, nous permettant de définir un peu plus justement ce qu'est une petite collectivité. On pourrait en effet considérer que les petites collectivités sont des communautés reposant sur une solidarité mécanique tandis que les collectivités plus grosses seraient davantage des sociétés dont la cohésion sociale serait assurée par une solidarité organique entre les individus qui les composent.

Il est cependant difficile, avec une telle balise de nature essentiellement qualitative, de définir *a priori* là où commence et où finit une petite collectivité. En fait, pour bien déterminer les contours d'une petite collectivité à partir des rapports de proximité qu'entretiennent ses membres entre eux, des études empiriques portant sur la vie au sein même de celle-ci sont nécessaires. Ce n'est qu'à travers de telles études, souvent longues, qu'il est possible de tracer avec certitude les limites d'une communauté¹.

Ce problème peut en partie être contourné si l'on considère qu'une communauté développe une identité collective qui lui est propre, habite un territoire et possède

¹On comprendra que dans le cas de la présente étude sur l'ensemble des petites collectivités québécoises, un tel travail est impensable.

un minimum de structures organisationnelles. En effet, ces éléments, bien qu'ils puissent se retrouver à des degrés divers dans une communauté, sont essentiels à l'apparition de toute vie sociale collective. Sans identité collective, sans territoire et sans organisation, une communauté peut difficilement prendre forme ou à tout le moins survivre bien longtemps. Au Québec, les municipalités rencontrent ces exigences: les gens s'identifient à leur municipalité², les municipalités ont des limites territoriales clairement identifiées et elles possèdent des structures politico-administratives locales. Ainsi, le caractère municipal peut servir de balise concrète afin d'identifier une petite collectivité.

La question qui se pose dès lors est de déterminer le seuil démographique à partir duquel une municipalité est petite ou non. Cela est d'autant plus important que l'on comprend bien que les rapports de proximité caractéristiques d'une communauté ne peuvent exister qu'entre un nombre relativement restreint de personnes. Les seuils les plus fréquemment utilisés dans la littérature sont ceux cherchant à départager le monde rural du monde urbain. Ces seuils sont d'autant plus intéressants ici que plusieurs auteurs considèrent que le rural se caractérise notamment par des rapports de proximité et par une socialité particulière³.

Statistique Canada, pour un, considère comme étant rural tout ce qui n'est pas urbain; est urbain « un espace dont la concentration démographique est de 1 000 habitants ou plus et dont la densité de population est de 400 habitants ou plus au kilomètre carré » (Statistique Canada, 1992, p. 226). Selon Dugas et Vachon (1991, p. 21), avec une telle définition, 98 % de l'ensemble du territoire québécois serait rural. Cependant, si l'on prend en considération uniquement le territoire municipalisé aménagé, cette proportion tombe à 1,7 % du territoire québécois. Cela nous semble à la fois trop et trop peu.

La Loi des Cités et Villes du Québec fixe à 2 000 habitants le seuil nécessaire pour qu'une municipalité obtienne le statut de ville. Aussi pourrions-nous

² Par exemple, si on demande à un Québécois d'où il vient, où il habite, plus souvent qu'autrement il parlera de son village, de sa ville. Il s'identifie à cette réalité municipale.

³ Par exemple, le sociologue Hugues Dionne estime que le monde rural jouirait « d'un rapport plus lâche à l'espace et [fournirait] des dynamiques de micro-agglomérations plus conviviales » (Dionne, 1996, p. 198). Voir aussi Proulx 1994 et Jean 1997.

considérer que les localités de moins de 2 000 habitants sont des petites collectivités. Cependant, plusieurs chercheurs préfèrent considérer comme rurales les municipalités québécoises de moins de 3 000 habitants ne se situant agglomérations Ce pas dans des urbaines. seuil correspond « approximativement, dans le contexte québécois, à la zone de transition où le gros village devient une petite ville » (Vachon, 1991, p. 270). Dugas estime quant à lui que le chiffre de 2 500 habitants constitue le seuil de transition entre le monde rural et le monde urbain (Dugas 1997). Par ailleurs, ces mêmes chercheurs font remarquer que les villages de moins de 800 habitants sont les plus touchés par des problèmes d'ordre démographique, économique et social.

Le géographe Pierre Bruneau (Bruneau, 1992) propose quant à lui de diviser l'armature urbaine (et rurale) du Québec en 9 catégories hiérarchiques: 1) la région métropolitaine de Montréal, 2) celle de Québec, 3) les villes moyennes supérieures, 4) les villes moyennes, 5) les petites villes, 6) les centres de services, 7) les centres de services élémentaires, 8) les municipalités de 2 000 à 20 000 habitants sans fonction régionale et 9) les municipalités de moins de 2 000 habitants. Seules les municipalités comprises dans les sept premières catégories sont considérées par Bruneau comme urbaines. Par ailleurs, fait-il remarquer, plus on descend dans la pyramide, plus il est difficile de reconnaître le caractère urbain ou non des municipalités. Aussi, considérant que ni la taille, ni la densité, ni le statut de ville n'étaient suffisants afin de déterminer quelles municipalités font partie du bas de la pyramide urbaine (catégories 5, 6 et 7), Bruneau a construit une grille comprenant huit critères4 lui permettant de définir le niveau d'urbanité d'un certain nombre de municipalités québécoises. Après analyse, on constate qu'aucune municipalité isolée de moins de 5 000 habitants n'est considérée comme une ville. Au mieux, ces municipalités sont des centres de services.

⁴ Il s'agit en fait de huit fonctions que doivent remplir les villes. Ce sont les fonctions administrative, de formation, culturelle, sanitaire, commerciale, financière, de pôle économique, de rétention de peuplement.

En définitive, on s'aperçoit qu'il n'existe pas véritablement de critères quantitatifs fixes pour définir ce qu'est une municipalité rurale⁵ et, partant, une petite collectivité. Doit-on définir une petite collectivité comme une municipalité de moins de 1 000, de moins de 2 000, de moins de 2 500, de moins de 3 000, ou de moins de 5 000 habitants? Doit-on descendre jusqu'à 800 habitants? Doit-on plutôt chercher des municipalités ayant une densité de population de moins de 400 habitants au kilomètre carré? Doit-on chercher à combiner la taille et la densité? De plus, puisque la plupart des critères examinés servent à différencier le monde rural du monde urbain, doit-on réduire les petites collectivités aux collectivités rurales? Doit-on considérer que petites collectivités et collectivités rurales sont deux termes synonymes?

Nous crovons, à l'instar de Clermont Dugas (1995 et 1997), que c'est finalement la taille démographique des municipalités (sans lien avec la densité de la population) qui est le meilleur et le plus simple critère à utiliser pour identifier les petites collectivités québécoises⁶. En effet, « [la taille démographique] intègre et reflète à elle seule de nombreux aspects de la réalité socioéconomique et même physique » (Dugas, 1997, p. 4). Dans le cadre de cette étude nous retiendrons le seuil de 5 000 habitants comme limite supérieure à ce que peut être une petite collectivité. Ce choix reste bien sûr dans une certaine mesure arbitraire. En effet, d'autres pourraient choisir de circonscrire les petites collectivités à partir d'un seuil plus faible, de 2 000 ou de 3 000 habitants par exemple. Ce seuil nous semble cependant approprié parce que notre étude reste dans une certaine mesure exploratoire et qu'elle devrait contribuer à mieux établir ce seuil pour le Québec. Nous retenons également ce seuil parce qu'il permet de ne pas identifier nécessairement les petites collectivités aux seules municipalités rurales, d'autant plus que la ruralité n'est plus ce qu'elle était. Bruno Jean (1997), par exemple, voit en effet apparaître de nouveaux territoires ruraux qui ne se définissent plus uniquement par l'agriculture. Il estime plutôt que l'on assiste,

⁶ Notons que Dugas utilise le critère de la taille démographique pour différencier le monde rural du monde urbain. Il ne parle pas de petites collectivités.

⁵ On lira avec intérêt l'analyse que fait Bernard Kayser (1990, p. 18-22) des seuils de la ruralité à partir de critères quantitatifs. Il fait notamment remarquer que la France, les États-Unis et l'Allemagne fédérale ont des définitions statistiques différentes de la ruralité.

d'une part, à la mise en place de plusieurs systèmes ruraux spécialisés - agricoles, forestiers, récréo-touristiques - et d'autres part à l'apparition de systèmes mixtes (le terme est de nous, non de Jean) où s'entremêlent ces différents systèmes spécialisés. On peut également penser que certaines petites municipalités sont en voie d'urbanisation ou encore qu'elles sont des banlieues-dortoirs de centres urbains.

Trois autres seuils seront également retenus dans cette étude afin de ne pas trop déformer la réalité en l'homogénéisant artificiellement. Ainsi, nous analyserons les petites collectivités de moins de 3 000 habitants, ce qui pourrait correspondre aux municipalités rurales, celles de moins de 1 000 habitants et celles de moins de 500 habitants⁷, soit deux seuils de très petites collectivités dont les questions de survie se posent peut-être avec plus d'acuité⁸.

Ce sont aussi deux seuils qu'utilise le ministère des Affaires municipales pour faire ses statistiques.
 Rappelons que chez certains auteurs, les municipalités de moins de 800 habitants sont celles qui connaissent le plus de problèmes sociaux et économiques.

Les petites collectivités du Québec Source : Répertoire des municipalités du Québec, 1995 Auteurs : Stève Dionne, UQAR, Patrice Leblanc, UQAT

2. REPÈRES MÉTHODOLOGIQUES

La présente étude a été réalisée pour essentiellement à partir de différentes banques de données produites par des ministères du gouvernement québécois, par le Bureau de la statistique du Québec et par Statistique Canada⁹.

Les municipalités qui ont fait partie de notre étude ont été sélectionnées à partir du *Répertoire des municipalités du Québec 1995* sur la base de leur population. Cependant, quelques municipalités ont été exclues de cette étude parce que nous n'avons pas réussi à établir de correspondance certaine entre les fichiers du recensement 1991 de Statistique Canada et celui du *Répertoire des municipalités du Québec* de 1995. Il s'agit des territoires non organisés, des réserves indiennes, des villages cris, des villages naskapis, des terres 1-A et 1-AN, de la paroisse Saint-Louis de Gonzague-du-Cap-Tourmente (5 habitants), du Lac-Tremblant-Nord (0 habitant) et de la ville Ile-Dorval (3 habitants).

C'est ainsi que, pour les fins de notre étude, le nombre total de municipalités du Québec a été établi à 1 436 municipalités, et la population totale du Québec à 7 172 454 personnes¹⁰.

Toutes les municipalités de moins de 5 000 habitants ont été retenues pour notre étude. Nous avons ainsi un nombre total de 1 243 municipalités considérées comme étant des petites collectivités. Elles regroupent 1 668 051 habitants.

⁹ On retrouvera dans la section Sources à la fin de ce travail la liste de ces banques de données.
¹⁰ Le *Répertoire des municipalités du Québec 1995* fait état de 1 602 territoires, dont 1 426 municipalisés, et d'une population totale de 7 207 860 personnes.

•											
, ,											

Annual and a second											
	,					,					
	A										
	With the state of										
	The state of the s										

3. NOMBRE ET TAILLE DE LA POPULATION DES PETITES COLLECTIVITÉS DU QUÉBEC

Les petites collectivités, comprises comme nous venons de les définir, comme les municipalités de moins de 5 000 habitants représentent une réalité fort importante au Québec. En effet, des 1 436¹¹ municipalités québécoises, 1 243 peuvent être considérées comme de petites collectivités. C'est donc un peu plus de 85 % des municipalités du Québec qui peuvent être classées comme étant des petites collectivités. Par ailleurs, près d'une municipalité du Québec sur cinq (17,88 %) est une très petite collectivité de moins de 500 habitants et plus d'une municipalité sur quatre (26,03 %) comptent entre 500 et 999 habitants. Aussi est-ce donc près de la moitié (43,91 %) des municipalités du Québec qui comptent moins de 1 000 habitants. Ce sont cependant les municipalités comprenant entre 1 000 et 2 999 habitants qui sont les plus nombreuses. On en retrouve 489 sur le territoire québécois , soit 34,03 % de toutes les municipalités québécoises. (Voir tableau 1 et figure 1.)

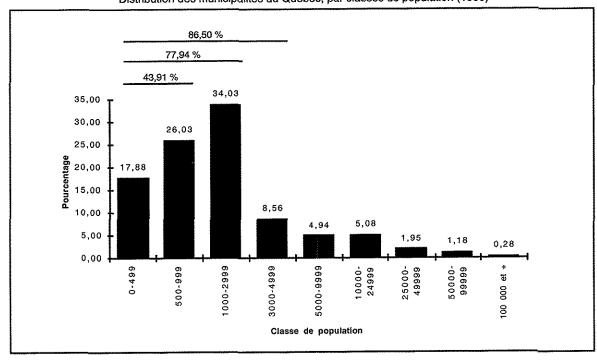
Si on analyse maintenant (voir tableau 1 et figure 2) les petites collectivités québécoises par la lorgnette de la population qu'elles regroupent par rapport à l'ensemble de la population du Québec, on constate là aussi leur importance, surtout lorsque l'on regarde les plus grandes des petites collectivités. On constate d'abord que les petites collectivités québécoises regroupent près du quart (23,26 %) de la population du Québec, soit autant (23,39 %) que les 4 municipalités québécoises de 100 000 habitants et plus. De surcroît, plus d'un Québécois et d'une Québécoise sur dix (11,67 %) vit dans une municipalité comptant entre 1 000 et 2 999 habitants, et 16,69 %, dans des municipalités de moins de 3 000 habitants. Cependant, il n'y a que 1,20 % de la population québécoise qui vit dans des municipalités de moins de 500 habitants, et 3,82 %, dans des municipalités de 500 à 999 habitants. Néanmoins, si peu (5,02 %) de la population du Québec vit dans des municipalités de moins de 1 000 habitants,

¹¹ En 1995, le ministère des Affaires municipales (MAM) répertoriait quant à lui 1 426 municipalités. La différence entre les données du MAM et les nôtres découle du fait que nous avons ajouté à notre étude les 14 villages nordiques du Nord-du-Québec et retiré trois municipalités pour lesquelles le recensement de 1991 ne donnait pas d'information.

Tableau 1 Nombre et taille de la population des municipalités du Québec, par classes de population (1995)

	Municipalités du Québec										
	0-499	500-999	1000-2999	3000-4999	5000-9999	10000-24999	25000-49999	50000-99999	100 000 et +		
Nombre de municipalités	257	374	489	123	71	73	28	17	4		
% des municipalités du Québec	17,88	26,03	34,03	8,56	4,94	5,08	1,95	1,18	0,28		
Population totale % de la population du Québec	86 376	274 144	837 357	470 174	483 240	1 138 101	989 138	1 215 589	1 677 860		
	1,20	3,82	11,67	6,56	6,74	15,87	13,79	16,95	23,39		

Figure 1
Distribution des municipalités du Québec, par classes de population (1995)



c'est tout de même presque autant que dans les municipalités de 3 000 à 4 999 habitants (6,56 %) et dans celles de 5 000 à 9 999 habitants (6,74 %).

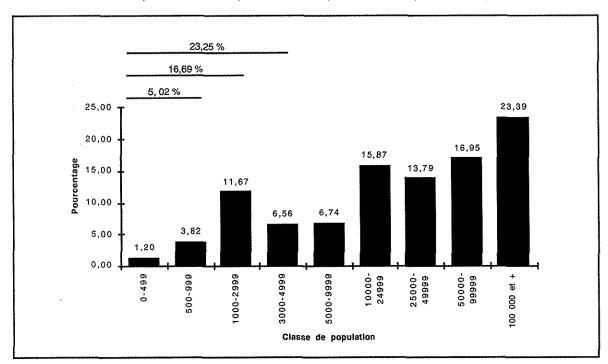


Figure 2
Population des municiplités du Québec, par classes de population (1995)

Aussi, tant par le grand nombre que par la proportion importante de la population du Québec qu'elles regroupent, les petites collectivités québécoises sont une réalité dont on ne peut faire l'économie. Cette structure particulière de peuplement est sans doute tributaire pour une large part de l'histoire tant sociale, économique que politique du Québec. Nous laissons à d'autres le soin de faire cette histoire. Nous nous limiterons quant à nous dans les chapitres suivants à faire ressortir certaines caractéristiques de ces petites collectivités.

4. LES ASSISES SPATIALES

Les assises spatiales renvoient à la place qu'occupent les petites collectivités dans l'oekoumène québécois. On peut en effet penser que la vitalité et la viabilité des communautés reposent en partie sur leur situation géographique sur le territoire québécois. Nous avons ainsi cherché à déterminer, d'une part, les régions administratives du Québec où se retrouvent les petites collectivités et, d'autre part, dans quelle mesure il s'agit de collectivités en milieux davantage rural ou en milieu davantage urbain.

4.1 Les petites collectivités et les régions administratives québécoises

Chercher à situer les petites collectivités sur le territoire québécois peut d'abord signifier chercher à déterminer les régions du Québec où elles sont davantage présentes. Nous avons ainsi déterminé (voir tableau 2) la distribution des petites collectivités par classes de population en fonction des régions administratives du Québec. L'analyse de ce tableau nous permet de constater que les petites collectivités du Québec se retrouvent principalement dans les régions Bas-Saint-Laurent, Mauricie-Bois-Franc, Chaudière-Appalaches et Montérégie. En fait, chacune de ces régions compte plus de 10 % des petites municipalités du Québec, toutes classes de populations confondues. Les régions de Montréal, de la Côte-Nord, du Nord-du-Québec et de Laval¹² renferment quant à elles peu de petites collectivités, chacune de ces régions comportant moins de 3 % des petites collectivités du Québec.

Ce portrait est cependant un peu différent lorsque l'on prend le temps de comparer la part relative des petites collectivités dans chacune des régions administratives avec la part relative de l'ensemble des municipalités du Québec dans ces mêmes régions (voir figure 3). Ainsi, les régions qui comportent proportionnellement le plus de petites municipalités sont aussi celles qui comportent le plus de municipalités au Québec. Les régions Bas-Saint-Laurent et Chaudière-Appalaches ont tout de même environ 1 % plus de petites collectivités

¹² Il faut bien comprendre que Laval est à la fois une ville et une région administrative.

Tableau 2

Distribution des petites collectivités du Québec selon les régions administratives, par classes de population (1995)

Région administrative					,	Munici						
	Québec Petites collectivités du Québec											
		Į	<u>0 à</u>	499	500 a	<u>1999</u>	<u>1000 </u>	à 29 <u>99</u>	3000	à 5000	<u>Toutes</u>	<u>classes</u>
	n	%	n	%	n	%	n	%	n	%	n	%%
01 Bas Saint-Laurent	135	9,40	35	13,62	46	12,30	40	8,18	9	7,32	130	10,46
02 Saguenay-Lac-Saint-Jean	59	4,11	3	1,17	18	4,81	23	4,70	7	5,69	51	4,10
03 Québec	85	5,92	10	3,89	15	4,01	30	6,13	14	11,38	69	5,55
04 Mauricie-Bois-Franc	165	11,49	36	14,01	46	12,30	59	12,07	7	5,69	148	11,91
05 Estrie	122	8,50	28	10,89	46	12,30	32	6,54	7	5,69	113	9,09
06 Montréal	28	1,95	0	0,00	1	0,27	0	0,00	4	3,25	5	0,40
07 Outaouais	80	5,57	22	8,56	31	8,29	15	3,07	4	3,25	72	5,79
08 Abitibi-Témiscamingue	87	6,06	33	12,84	23	6,15	22	4,50	5	4,07	83	6,68
09 Côte-Nord	38	2,65	9	3,50	13	3,48	10	2,04	3	2,44	35	2,82
10 Nord-du-Québec	18	1,25	8	3,11	3	0,80	5	1,02	2	1,63	18	1,45
11 Gaspésie-lles-de-la-Madeleine	60	4,18	14	5,45	13	3,48	24	4,91	7	5,69	58	4,67
12 Chaudière-Appalaches	172	11,98	29	11,28	5 1	13,64	66	13,50	14	11,38	160	12,87
13 Laval	1	0,07	0	0,00	0	0,00	0	0,00	0	0,00	0	0,00
14 Lanaudière	71	4,94	4	1,56	6	1,60	33	6,75	15	12,20	58	4,67
15 Laurentides	97	6,75	11	4,28	26	6,95	31	6,34	7	5,69	75	6,03
16 Montérégie	218	15,18	15	5,84	36	9,63	99	20,25	18	14,63	168	13,52
Total	1 436	100,00	257	100,00	374	100,00	489	100,00	123	100,00	1243	100,00

qu'elles ont de municipalités tandis que dans la région Mauricie-Bois-Franc cette proportion est de 0,42 %. La région Montérégie, quant à elle, est dans une situation particulière. En effet, bien que 15,18 % des municipalités du Québec sont situées sur son territoire, on n'y retrouve que 13,52 % des petites municipalités du Québec.

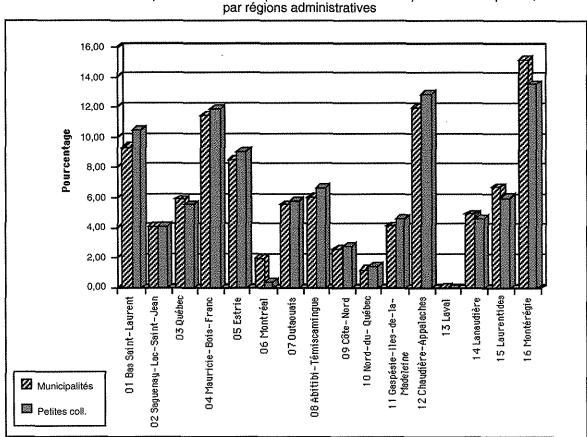


Figure 3
Distribution des petites collectivités (moins de 5 000 habitants) et des municipalités, par régions administratives

La même analyse peut être faite avec les régions administratives qui comportent peu des petites collectivités. Ce sont dans ces régions aussi que l'on retrouve le moins de municipalités au Québec. Toutefois, la région de Montréal ne comporte que 0,40 % des petites collectivités du Québec tandis que l'on retrouve sur son territoire 1,95 % des municipalités du Québec.

En somme, cette analyse démontre que les petites collectivités du Québec se répartissent assez équitablement sur le territoire québécois. Peu de régions administratives ont une proportion véritablement plus élevée ou plus faible de petites collectivités qu'elles ont de municipalités sur le territoire. Seuls en fait Montréal et la Montérégie se démarquent, en ayant vraiment moins de petites collectivités qu'elles ont de municipalités (respectivement 1,55 % et 1,66 % moins de petites collectivités que de municipalités), et le Bas-Saint-Laurent en comportant proportionnellement plus de petites municipalités qu'il ne renferme de municipalités (1,06% de plus).

Si on refait ce même type d'analyse par classe de population, on dévoile un portrait fort différent, plusieurs catégories de petites collectivités se retrouvant proportionnellement plus souvent dans certaines régions administratives. Ainsi, on constate qu'au sujet des municipalités de moins de 500 habitants ce sont principalement les régions Abitibi-Témiscamingue (+ 6,78 %), Bas-Saint-Laurent (+ 4,22 %), et Outaouais (+ 2,99 %) qui comportent des proportions plus élevées de petites collectivités que de municipalités. À l'inverse, ce sont essentiellement les régions Montérégie (- 9,34 %), Lanaudière (- 3,39 %) et Saguenay-Lac-Saint-Jean (- 2,94 %) qui ont des proportions plus faibles de petites collectivités que de municipalités. Pour ce qui est des petites collectivités de 500 à 999 habitants, on les retrouve en proportion plus élevée dans les régions Estrie (+ 3,80 %), Bas-Saint-Laurent (+ 2,90 %), Outaouais (+ 2,72 %) et Chaudière-Appalaches (+ 1,66 %), et en proportion moins élevée dans les régions Montérégie (- 5,56 %), Lanaudière (- 3,34 %), Québec (- 1,91 %) et Montréal (1,68 %). Les petites collectivités de 1 000 à 2 999 habitants sont proportionnellement plus présentes dans les régions Montérégie (+ 5,06 %), Lanaudière (+ 1,80 %) et Chaudière-Appalaches (+1.52 %)proportionnellement moins présentes dans les régions Outaouais (- 2,50 %) Estrie (-1,95 %), Montréal (-1,95 %), Abitibi-Témiscamingue (-1,56%) et Bas-Saint-Laurent (- 1,22 %). Enfin, pour ce qui est des petites collectivités de 3 000 à 4 999 habitants, ce sont essentiellement les régions Lanaudière (+ 7,25 %), Québec (+ 5,46 %) et Saguenay-Lac-Saint-Jean (+ 1,58 %) qui comprennent une proportion plus élevée de petites collectivités que de municipalités tandis que c'est dans les régions Mauricie-Bois-Franc (- 5,80 %), Estrie (- 2,80 %), Outaouais (-2,32 %), Abitibi-Témiscamingue (-1,99 %) que l'on rencontre le phénomène contraire.

Une seconde analyse de la situation géographique des petites collectivités québécoises en fonction des régions administratives peut être faite si l'on examine la proportion des différentes tailles de petites collectivités dans chacune des régions administratives. Si la première analyse permettait d'évaluer la distribution des petites collectivités sur le territoire québécois, la seconde permet de mettre en lumière les régions administratives particulièrement bien pourvues de petites collectivités, offrant ainsi un regard complémentaire à la première analyse.

L'étude du tableau 3 et de la figure 4 nous permet de constater qu'il est possible, selon cette seconde analyse, de diviser en deux grands groupes l'ensemble des régions administratives du Québec : celles dont 90 % et plus de leurs municipalités sont des petites collectivités et les autres. Dans le premier groupe, on retrouve neuf régions administratives: Bas-Saint-Laurent, Mauricie-Bois-Franc, Estrie, Outaouais, Abitibi-Témiscamingue, Côte-Nord, Nord-du-Québec et Gaspésie-lles-de-la-Madeleine. Dans l'autre groupe, on retrouve les régions de Saguenay-Lac-Saint-Jean, Québec, Montréal. Lanaudière. Laurentides. Montérégie et Laval. Ainsi, on doit constater que ce sont essentiellement les régions éloignées des grands centres urbains et les régions du centre du Québec qui renferment une très grande majorité de municipalités considérées comme de petites collectivités. À l'inverse ce sont les régions de Québec, de Montréal et de ses environs qui comportent une faible proportion de municipalités considérées comme de petites collectivités.

Il est intéressant aussi de noter que cette même division apparaît lorsque l'on regarde les régions administratives dont une forte proportion de leurs municipalités se compose de petites collectivités de 0 à 499 habitants ou de 500 à 999 habitants. En fait, les neuf régions précédemment identifiées comptent toutes 45 % ou plus de municipalités qui sont de petites collectivités de moins de 1 000 habitants, la palme allant aux régions Outaouais et Abitibi-Témiscamingue avec respectivement 66,25 % et 64,37 % de municipalités qui sont des petites collectivités de moins de 1 000 habitants.

Tableau 3

Proportion des petites collectivités du Québec dans les régions administratives, par classes de population (1995)

Région administrative	Municipalités												
·	Qué	bec	Petites collectivités du Québec										
			<u>0 à</u>	<u>499</u>	<u>500 à</u>	999	<u>1000 à </u>	2999	<u>3000</u> à	4999	Toutes	classes	
	<u> </u>	%	n	%	n	%	n_	%	<u>n</u>	%	n	%%	
01 Bas Saint-Laurent	135	9,40	35	25,93	46	34,07	40	29,63	9	6,67	130	96,30	
02 Saguenay-Lac-Saint-Jean	59	4,11	3	5,08	18	30,51	23	38,98	7	11,86	51	86,44	
03 Québec	85	5,92	10	11,76	15	17,65	30	35,29	14	16,47	69	81,18	
04 Mauricie-Bois-Franc	165	11,49	36	21,82	46	27,88	59	35,76	7	4,24	148	89,70	
05 Estrie	122	8,50	28	22,95	46	37,70	32	26,23	7	5,74	113	92,62	
06 Montréal	28	1,95	0	0,00	1	3,57	0	0,00	4	14,29	5	17,86	
07 Outaouais	80	5,57	22	27,50	3 1	38,75	15	18,75	4	5,00	72	90,00	
08 Abitibi-Témiscamingue	87	6,06	33	37,93	23	26,44	22	25,29	5	5,75	83	95,40	
09 Côte-Nord	38	2,65	9	23,68	13	34,21	10	26,32	3	7,89	35	92,11	
10 Nord-du- Québec	18	1,25	8	44,44	3	16,67	5	27,78	2	11,11	18	100,00	
11 Gaspésie-Iles-de-la-Madeleine	60	4,18	14	23,33	13	21,67	24	40,00	7	11,67	58	96,67	
12 Chaudière-Appalaches	172	11,98	29	16,86	5 1	29,65	66	38,37	14	8,14	160	93,02	
13 Laval	1	0,07	0	0,00	0	0,00	0	0,00	0	0,00	0	0,00	
14 Lanaudière	71	4,94	4	5,63	6	8,45	33	46,48	15	21,13	58	81,69	
15 Laurentides	97	6,75	11	11,34	26	26,80	31	31,96	7	7,22	75	77,32	
16 Montérégie	218	15,18	15	6,88	36	16,51	99	45,41	18	8,26	168	77,06	
Total	1 436	100,00	257	17,90	374	26,04	489	34,05	123	8,57	1243	86,56	

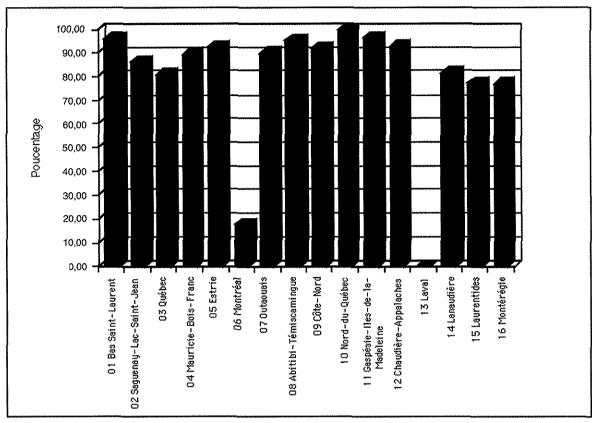


Figure 4
Proportion des petites collectivités (moins de 5 000 habitants)
dans les régions adminstratives du Québec

La région Saguenay-Lac-Saint-Jean nous semble détenir un « comportement atypique » au regard de cette analyse. En effet, bien qu'elle puisse être considérée comme éloignée des grands centres urbains, elle comporte très peu de très petites collectivités, à peine 5 % des municipalités de son territoire étant des petites collectivités de 0 à 499 habitants. En fait, plus de 50 % (50,85 %) de ses municipalités sont des petites collectivités de 1 000 habitants et plus, 38,98 % étant néanmoins des municipalités de 1000 à 2 999 habitants.

Notre analyse de la distribution des petites collectivités du Québec dans les régions administratives par classes de population démontre en définitive que les petites collectivités de 1 000 habitants et moins se retrouvent principalement dans des régions périphériques de l'oekoumène québécois que sont le Bas-Saint-Laurent et l'Abitibi-Témiscamingue. On les retrouve également dans l'Outaouais et dans l'Estrie. Quant aux petites collectivités de plus de 1 000,

habitants on les retrouve principalement autour de Montréal, dans les régions Lanaudière et Montérégie.

4.2 Les petites collectivités et le continuum rural-urbain

Mais de quel type de municipalités s'agit-il? Sont-elles des municipalités davantage rurales ou urbaines? Un chercheur américain du *United States Department of Agriculture*, Calvin Beale, a développé un système de classification qui permet de faire ces différenciations. Au Canada, ce système a été repris et adapté par Philip Ehrensaft et Jennifer Beeman (Ehrensaft et Beeman, 1992). Ce système de classification, communément appelé le Code Beale, comprend maintenant 11 catégories¹³ (voir tableau 4).

Ehrensaft et Beeman se sont servis de ce système et ont assigné à chaque division de recensement du Canada de 1986 un Code Beale. Cet exercice a été refait par Bill Reimer (Reimer, 1994) pour les divisions de recensement de 1991. En utilisant les études de Reimer et de Ehrensaft et Beeman, il est possible de déterminer l'environnement plus ou moins urbain de chacune des petites municipalités du Québec. En effet, puisque chaque division de recensement, correspondant au Québec aux municipalités régionales de comté (MRC), possède un code Beale, il est donc possible, en analysant à quelle MRC appartiennent les petites collectivités, de déterminer si ces dernières sont dans des environnements davantage ruraux ou urbains¹⁴.

Nous avons effectué cette analyse puis regroupé dans un premier temps en cinq catégories les résultats obtenus. Nous avons ainsi classé les petites collectivités du Québec selon leur appartenance à une grande région métropolitaine (codes # 0 et 1), à une région métropolitaine (codes # 2 et 3), à une région urbaine (codes # 4, 5, 6, 7), à une région rurale (codes # 8 et 9) ou à une région

¹³ À l'origine la codification de Beale comprenait 10 catégories. Ehrensaft et Beeman ont ajouté une 11e catégorie afin de prendre en compte le vaste territoire nordique du Canada.

¹⁴ Une mise en garde s'impose néanmoins. En effet, puisque la codification porte sur les MRC, il peut exister, surtout dans les grandes MRC, une certaine distorsion entre le type de municipalité et le type de MRC. Ce n'est pas parce qu'une MRC serait urbaine que nécessairement toutes ses municipalités le seraient. Néanmoins, cela donne une bonne indication de l'environnement urbain ou non des petites collectivités.

rurale nordique (code # 10). Cette analyse, que l'on retrouvera dans la première partie du tableau 5, nous apprend que la très grande majorité des petites

Tableau 4 Codification de Beale pour les divisions de recensement du Canada

Code	Catégorie	Définition
0	Grande région métropolitaine	Région métropolitaine de recensement (RMR) 1 000 000+
1	Frange région métropolitaine	Région métropolitaine de recensement (RMR) 1 000 000+
2	Région métropolitaine moyenne	RMR 250 000 à 999 999
3	Petite région métropolitaine	RMR 50 000 à 249 999
4	Région urbaine adjacente à une région métropolitaine	Population urbaine de 20 000 à 49 999 (urbain = 2 500+)
5	Région urbaine non adjacente à une région métropolitaine	Population urbaine de 20 000 à 49 999
6	Petit centre urbain adjacent à une région métropolitaine	Population urbaine de 2 500 à 19 999
7	Petit centre urbain non adjacent à une région métropolitaine	Population urbaine de 2 500 à 19 999
8	Région rurale adjacente à une région métropolitaine	Pas de ville ou village de plus de 2 500
9	Région rurale non adjacente à une région métropolitaine	Pas de ville ou village de plus de 2 500
10	Région rurale nordique éloignée	Division de recensement en totalité ou en majeure partie au nord du 49e parallèle (pour le Québec)

Source: Adaptation et traduction de Ehrensaft et Beeman, 1992

Tableau 5
Distribution des petites collectivités du Québec selon les catégories Beale regroupées, par classes de population (1995)

Catégories de municipalité	Petites collectivités du Québec									
(Catégories Beale regroupées)	<u>0 à 499</u>		500 à 999		<u>1 000 à 2 999</u>		3 000 à 4 999		Toutes classes	
	n	%	n	%	<u>n</u>	%	n	%	n	<u>%</u>
	•		_	4 0 4	4.7	0.40	4.0	0.70	0.7	0.00
Grande région métropolitaine	3	1,17	5	1,34		3,48	12	9,76	37	2,98
Région métropolitaine	6	2,33	26	6,95		9,82	22	17,89	102	8,21
Région urbaine	222	86,38	314	83,96	405	82,82	89	72,36	1030	82,86
Région rurale	17	6,61	23	6,15	14	2,86	0	0,00	54	4,34
Région rurale nordique	9	3,50	6	1,60	5	1,02	0	0,00	20	1,61
Total	257	100	374	100	489	100	123	100	1243	100
								07.04	400	
Région métropolitaine	9	3,50	31	8,29	65	13,29		27,64	139	11,18
Adjacente à une région métropolitaine	88	34,24	131	35,03	210	42,94	41	33,33	470	37,81
Non adjacente à une région métropolitaine	151	58,75	206	55,08	209	42,74	48	39,02	614	49,40
Région nordique	9	3,50	6	1,60	5	1,02	0	0,00	20	1,61
Total	257	100	374	100	489	100	123	100	1243	100

collectivités du Québec, quelle que soit leur taille, se retrouvent dans des régions urbaines. En effet, plus de 82 % des petites collectivités sont situées dans des MRC qualifiées d'urbaines. Si on tient compte des municipalités dans les régions urbaines, dans les régions métropolitaines et dans les grandes régions métropolitaines, ce chiffre passe à plus de 90 %. En fait, seulement 4,34 % des petites collectivités québécoises sont dans des régions qualifiées de rurales et 1,61 % dans des régions rurales nordiques.

L'analyse par classe de population indique l'existence de deux phénomènes complémentaires. D'une part, plus l'on passe d'une classe de population peu nombreuse à une classe de population nombreuse, plus la proportion de considérées étant dans des municipalités comme grandes métropolitaines ou dans des régions métropolitaines augmente. D'autre part, à l'inverse, dans le même mouvement, on constate que la proportion de municipalités considérées comme étant dans des régions rurales ou rurales nordiques diminue. On doit donc ainsi considérer que la probabilité qu'une petite collectivité soit dans une région rurale et rurale nordique ou dans une grande région métropolitaine et métropolitaine est tributaire de sa taille: plus sa taille est grande, plus elle a de chance d'être dans une région métropolitaine ou dans une grande région métropolitaine; plus sa taille est petite, plus elle a de chance de se retrouver dans une région rurale ou rurale nordique. Quant aux municipalités situées dans des régions urbaines, leur proportion reste assez constante, quelle que soit la classe de population retenue. Font exceptions à cette tendance les municipalités de 3 000 à 4 999 habitants qui se retrouvent moins souvent que les autres dans des régions urbaines. En fait, comparativement aux autres municipalités des autres classes de populations, ces municipalités se retrouvent davantage dans les régions métropolitaines ou dans les grandes régions métropolitaines, ce qui explique ainsi leur plus faible proportion dans les régions urbaines. Le tableau 6 indique aussi très clairement qu'il n'y a pas de petites collectivités de 3 000 à 4 999 habitants dans des régions rurales ou rurales nordiques.

Nous avons effectué un second regroupement des municipalités à l'aide du Code Beale. Cette fois-ci nous avons cherché à voir dans quelle mesure les petites collectivités sont dans une zone d'influence d'une région métropolitaine. Nous avons ainsi créé quatre catégories de petites collectivités : celles des régions métropolitaines (codes # 0, 1, 2, et 3), celles qui sont situées dans des régions adjacentes à une région métropolitaine (codes # 4, 6 et 8), celles qui sont situées dans des régions non adjacentes à une région métropolitaine (code # 5, 7 et 9) et celles qui sont situées dans des régions rurales nordiques (code # 10). Cette analyse, dont rend compte la deuxième partie du tableau 5, fait ressortir que près de la moitié (49,40 %) des petites collectivités du Québec sont non adjacentes à une région métropolitaine, mais que 37,81 % des municipalités sont adjacentes à une région métropolitaine. On constate également que la probabilité pour une petite collectivité d'être dans une région non adjacente à une région métropolitaine varie en fonction de sa taille: plus la collectivité est de petite taille, plus elle a de chance d'être dans une région non adjacente à une région métropolitaine.

Cette seconde analyse, réalisée à l'aide du code Beale, permet de relativiser quelque peu la première. Si les petites collectivités du Québec se retrouvent principalement dans des régions urbaines (à 82,86 %), ce sont néanmoins des régions majoritairement (49,40 %) non adjacentes à des régions métropolitaines. On peut donc sans doute considérer que de nombreuses petites collectivités du Québec gravitent autour de pôles urbains de moyenne et de petite importance.

5. CARACTÉRISTIQUES SOCIODÉMOGRAPHIQUES

Les caractéristiques sociales et démographiques renvoient aux particularités des populations qui vivent et habitent dans les petites collectivités. Nous analyserons ainsi tour à tour l'évolution de la taille, l'âge, le niveau de scolarité, le revenu et le niveau d'occupation des populations des petites collectivités du Québec. Les principaux résultats de ces analyses se retrouvent dans le tableau 6.

5.1 Variation de la taille de la population des petites collectivités

Au cours des dix dernières années (1986-1996), la population du Québec vivant dans des petites collectivités est passée de 1 552 499 à 1 623 838 personnes. Cela correspond à une progression de près de 5 % (4,60%). C'est cependant une progression deux fois moins forte que celle qu'a connue la population de l'ensemble du Québec. En effet, pendant la même période, la population du Québec est passée de 6 532 461 à 7 138 891 personnes, ce qui représente une progression de 9,28 %. C'est dans la première moitié de cette décennie que les populations, tant des petites collectivités que du Québec, connaissent les progressions les plus fortes (respectivement 2,74 % et 5,56 %). Entre 1991 et 1996, ces progressions ralentissent, ne se situant plus qu'à 1,80 % dans les petites collectivités et 3,52 % dans l'ensemble du Québec. On remarquera encore que la population des petites collectivités croît deux fois moins fortement que celle du Québec.

Une analyse des variations de population entre 1986 et 1996 dans les petites collectivités québécoises par classes de population révèle que le nombre de personnes vivant dans les collectivités de moins de 1 000 habitants a diminué tandis que le nombre de celles vivant dans les petites collectivités de 1 000 habitants et plus a augmenté. Ce sont par ailleurs les populations des plus petites et des plus grandes petites collectivités qui ont connu les variations les plus importantes. En effet, la population vivant dans les petites collectivités de 0 à 499 habitants a diminué de 6,77 %, tandis que la population vivant dans les petites collectivités de 3 000 à 4 999 habitants a augmenté de 11,49 %.

Nous obtenons un autre portrait lorsque l'analyse porte sur la variation de population des petites collectivités elles-mêmes. Le tableau 7 fait ressortir

Tableau 6 Caractéristiques sociodémographiques des petites municipalités du Québec, par classes de population (1991*)

Variable	Québec		Petites	collectivités du C	Duébec	
		0 à 499	500 à 999		3 000 à 4 999	Toutes classes
Population						
1986	6 532 461	86 366	265 489	782 844	417 800	1 552 499
1991	6 895 963	83 095	262 075	802 471	447 414	1 595 055
1996	7 138 891	80 519	261 246	816 288	465 785	1 623 838
Variation 86-91 (%)	5,56	-3,79	-1,29	2,51	7,09	2,74
Variation 91-96 (%)	3,52	-3,10	-0,32			
Variation 86-96 (%)	9,28	-6,77	-1,60	4,27	11,49	4,60
0-14 ans (%)	19,99	22,68	22,79	22,75	22,74	22,75
15-29 ans (%)	22,08	19,57	20,09			
30-64 ans (%)	46,75	45,17	45,20			3
65-74 ans (%)	6,86	8,13	7,71			
75 ans et plus (%)	4,32	4,22	4,21	4,31	3,78	4,21
Scolarité						
Moins d'une 9e année (%)	20,13	31,39	30,90	27,16	23,06	26,85
9e année à 13e année (%) **	41,53	45,91	46,43	46,33	46,31	46,32
Études postscondaires (%) ***	28,04	17,98	18,68	21,74	24,52	21,82
Grade universitaire (%) ****	10,30	3,79	3,45	4,53	6,06	4,74

^{*} Toutes les données proviennent du recensement de 1991, sauf celles concernant la population de 1996, qui proviennent du recensement de 1996.

^{**} Avec ou sans certificat ou diplôme d'études secondaires. Comprend également les certificats ou diplômes d'écoles de métier.
*** Études universitaires partielles ou autres études non universitaires (telles que celles du cégep) sans certificat ou diplôme. Études universitaires ou autres études non universitaires avec certificat ou diplôme.

^{****} Au moins un baccalauréat

Tableau 6 (suite)
Caractéristiques sociodémographiques des petites collectivités du Québec par classes de population (1991)

Variable	Québec		Petites	collectivités du C	luébec	
		<u>0 à 499</u>	<u>500 à 999</u>	1 000 à 2 999	<u>3 000 à 4 999</u>	Toutes classes
Revenu		***************************************	**************************************			
Revenu moyen du ménage (\$)	40 826	32 635	33 973	36 752	39 943	35 535
Revenu médian du ménage (\$)	34 766	28 495	29 415	32 154	35 906	31 083
Revenu d'emploi (%)	77,30	66,20	68,51	72,90	76,90	70,84
Transferts gouvernementaux (%)	13,20	25,93	23,27	18,94	15,73	21,12
Autre revenu (%)	9,10	7,73	8,09	8,01	7,21	7,90
Emploi						
Taux de chômage (%)	12,00	19,79	16,79	13,89	13,02	15,89
Taux d'activité (%)	65,00	58,25	59,12	62,18	64,22	60,65

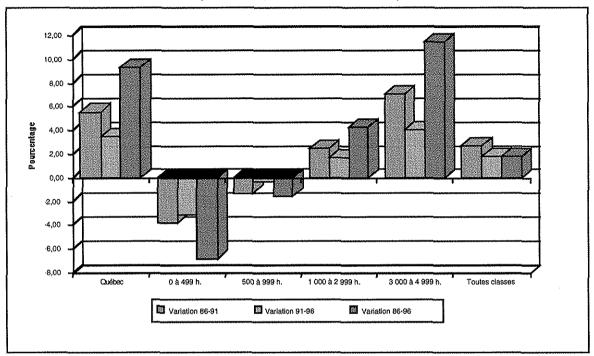


Figure 5 Variation de population dans les petites collectivités du Québec, par classes de population (1986-1991, 1991-1996, 1986-1996)

qu'entre 1986 et 1996, c'est près du tiers (30,81 %) des petites collectivités québécoises qui ont vu leur population diminuer. Ici aussi, c'est dans la première moitié de cette décennie que les pertes de population se font ressentir le plus fortement. En effet, entre 1986 et 1991, c'est 28,16 % des petites collectivités du Québec qui voient leur population diminuer, tandis qu'entre 1991 et 1996, ce n'est plus que 13,44 % des petites collectivités qui connaissent une telle baisse de population. On remarquera également que si des collectivités dans toutes les classes de population ont vu leur population diminuer, c'est encore dans les collectivités de moins de 1 000 habitants que le phénomène est le plus important. Entre 1986 et 1996 c'est 48,25 % des petites collectivités de 0 à 499 habitants et 36,36 % des petites collectivités de 500 à 999 habitants qui voient leur population diminuer, tandis que ce n'est que 21,06 % des collectivités de 1 000 à 2 999 habitants et 16, 26 % des collectivités de 3 000 à 4 999 habitants qui connaissent le même sort. Enfin, on notera qu'entre 1991 et 1996 la grande majorité des plus grandes des petites collectivités, celles de 1 000 à 4 999 habitants, ne connaissent pas de baisse de population. En fait, seulement 6,34 % des petites collectivités de 1 000 à 2 999 habitants et 3,25 % des petites collectivités de 3 000 à 4 999 habitants voient la taille de leur population diminuer.

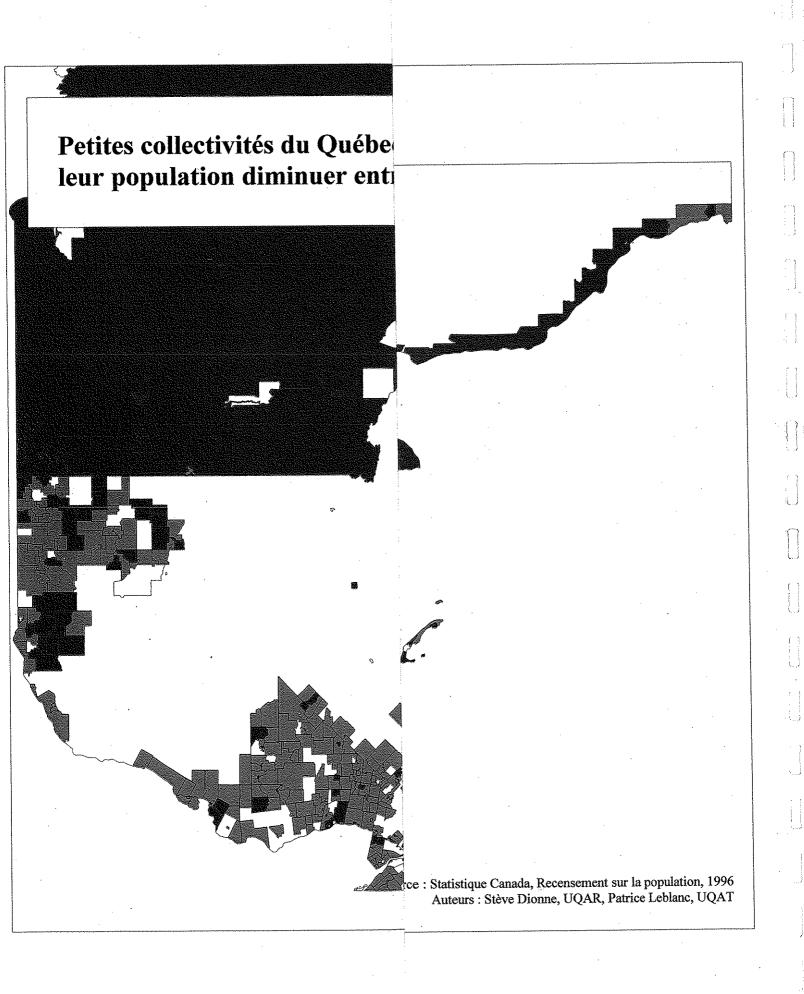
Tableau 7
Petites collectivités ayant vu leur population diminuer,
par classes de population (1986-1991; 1991-1996; 1986-1996)¹⁵

Classes de population (Habitants)	Petites collecti	vités ayant vu l diminuer (%)	leur population
	1986-1991	1991-1996	1986-1996
0 à 499	48,25	28,02	48,25
500 à 999	32,35	16,04	36,36
1000 à 2 999	19,01	6,34	21,06
3 000 à 4 999	9,76	3,25	16,26
Toutes classes	28,16	13,44	30,81

Il semble donc qu'il faille considérer que la population vivant dans les petites collectivités québécoises est d'une façon générale en perte de vitesse par rapport à l'ensemble de la population québécoise: sa croissance est en effet moins forte que celle du Québec, quand il n'y a pas tout simplement, dans certaines catégories de petites collectivités, décroissance de la population. Par ailleurs, ce sont les plus grandes des petites collectivités, plus particulièrement celles de 3 000 à 4 999 habitants, qui tirent le mieux leur épingle du jeu. Globalement, leur population est en croissance et peu d'entre elles connaissent une baisse de population marquée.

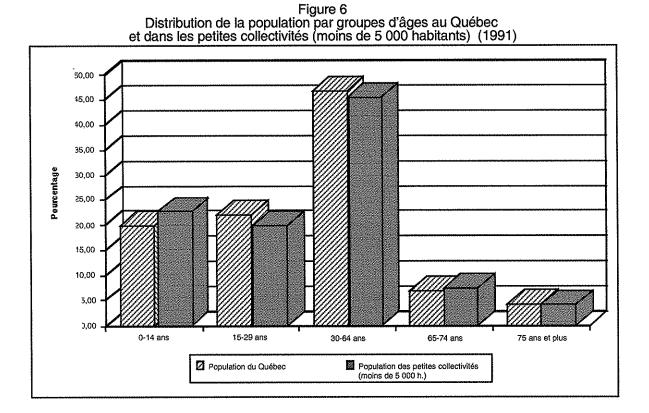
.

¹⁵ Nous n'avons retenu ici que les municipalités qui avaient connu une baisse de population d'au moins 5 %. Nous avons établi ce seuil, quelque peu arbitraire, de façon à éliminer les cas de variation relativement faible de population : dans les très petites collectivités, le départ d'un faible nombre de personnes peut représenter une variation assez élevée en termes de pourcentage. Nous avons donc cherché à minimiser cet effet statistique des petits groupes.



5.2 L'âge de la population des petites collectivités

On constate quelques différences notables (voir figure 6) lorsque l'on compare la proportion des différents groupes d'âge dans la population des petites collectivités québécoises avec celle de l'ensemble du Québec. La proportion de la population de 0 à 14 ans est plus élevée dans les petites collectivités: elle représente 22,75 % de la population tandis qu'elle compte pour 19,99 % de la population québécoise. Par contre, la proportion de la population de 15 à 29 ans est plus faible, soit de 19, 99 % comparativement à 22,08 % dans la population québécoise. Le groupe des 30 à 64 ans est lui aussi proportionnellement moins nombreux dans les petites collectivités que dans l'ensemble de la population du Québec (45,54 % contre 46,75 % pour le Québec). Enfin, la population de 65 à 74 ans est un peu plus nombreuse dans les petites collectivités que dans l'ensemble du Québec tandis que la population de 75 ans et plus est proportionnellement à peu près équivalente.



• . * ·

Cette analyse comparative nous révèle également que la proportion de la population des 15-64 ans est plus faible dans les petites collectivités qu'elle ne l'est dans l'ensemble du Québec. Elle représente en effet 65,53 % de la population des petites collectivités tandis qu'elle représente 68,83 % de la population québécoise. Ainsi, on peut considérer que le poids relatif des populations jeune et âgée, populations souvent plus fragiles et plus dépendantes, est plus élevé dans les petites collectivités que dans l'ensemble du Québec.

Par ailleurs, si on fait l'analyse de la réalité démographique des petites collectivités par classes de population, on remarque d'abord que la situation est assez similaire d'une classe à l'autre et qu'elle correspond assez bien au portrait général que nous venons de tracer de l'ensemble des petites collectivités du Québec en rapport avec la situation québécoise. De ce portrait se démarquent toutefois les municipalités de 3 000 à 4 999 habitants dont les proportions des populations de 65 à 74 ans et de 75 ans et plus sont plus faible que celles des municipalités des autres classes de populations et dont les proportions des populations de 15 à 29 ans et de 30 à 64 ans sont un peu plus élevées. On remarquera également que dans les très petites collectivités, celles de 0 à 499 habitants, la proportion de personnes âgées de 65 à 74 ans est plus élevée (8,13 %) que dans les autres petites collectivités québécoises et que dans l'ensemble du Québec.

5.3 Le niveau de scolarité de la population des petites collectivités

Les données que l'on retrouve dans le tableau 6, que reproduit la figure 7, font ressortir qu'en règle générale le niveau de scolarité de la population des petites collectivités est plus faible que celui de la population du Québec. On remarque en effet que dans les petites collectivités, comparativement à l'ensemble du Québec, davantage de gens ont au plus un 13e année alors que moins de gens ont fait des études postsecondaires et universitaires. Si dans l'ensemble du Québec ces taux s'établissent respectivement à 61,66 % et à 38,34 %, ils sont de 73,17 % et de 26,56 % dans les petites collectivités québécoises.

L'analyse que présente le tableau 6 nous révèle également que plus les petites collectivités sont grandes, plus le niveau de scolarité général de la population augmente. En effet, lorsque l'on passe des municipalités de 499 habitants et moins à celles de 3 000 à 4 999 habitants, la proportion des individus ayant 9 ans de scolarité ou moins diminue tandis que la proportion des individus ayant fait des études postsecondaires ou universitaires augmente. Malgré tout, le niveau de scolarité général de la population des collectivités de 3 000 à 4 999 habitants reste en deçà de la situation du Québec.

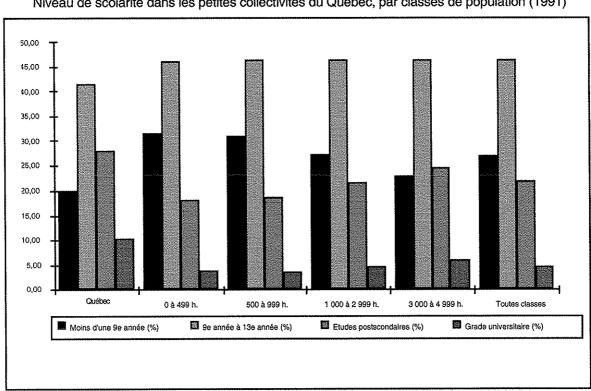


Figure 7 Niveau de scolarité dans les petites collectivités du Québec, par classes de population (1991)

On doit donc conclure que davantage de gens sont peu scolarisés et que moins de gens fortement scolarisés dans les petites collectivités québécoises, et ce, quelle que soit leur taille, comparativement à l'ensemble de la population québécoise.

5.4 Le revenu de la population des petites collectivités

En 1991, le revenu moyen des ménages, dans les petites collectivités du Québec, s'établissait à 35 535 \$, soit plus de 5 000 \$ inférieur que le revenu moyen québécois qui s'établissait alors à 40 826 \$. Le revenu médian, quant à lui, s'établissait à 31 083 \$ dans les petites collectivités et à 34 766 \$ dans la population québécoise. Dans les municipalités de 499 habitants et moins, les revenus moyen et médian sont nettement plus bas que dans l'ensemble québécois. Le revenu moyen est de plus de 8 000 \$ inférieur et le revenu médian est de plus de 6 000 \$ plus faible. Ces revenus augmentent cependant avec la taille de la municipalité et vont même jusqu'à rejoindre ou presque les niveaux québécois dans les municipalités de 3 000 à 4 999 habitants.

La population des petites collectivités tire l'essentiel de ses revenus de revenu d'emploi (voir figure 8). En fait, 70,84 % de ses revenus proviennent de revenu d'emploi. Cependant, cela est près de 7 % inférieur que dans l'ensemble de la

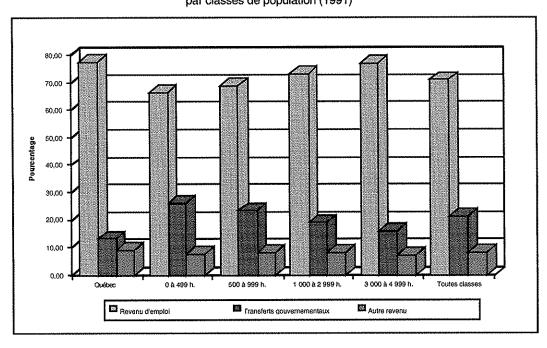


Figure 8
Sources des revenus de la population du Québec et des petites collectivités québécoises, par classes de population (1991)

population québécoise. Celle-ci tire 77,30 % de ces revenus de l'emploi. De cette situation découle le fait que les transferts gouvernementaux sont plus importants dans les petites collectivités québécoise que dans l'ensemble du Québec. Si plus du cinquième des revenus de la population des petites collectivités québécoises provient de transferts gouvernementaux, dans l'ensemble de la population québécoise, ce n'est que 13,20 % des revenus qui proviennent de cette source. Cette situation est encore plus exacerbée dans le cas des petites collectivités de 499 habitants et moins. Dans ces collectivités, la population ne tire que 66,20 % de ses revenus de l'emploi tandis que 25,93 % de ses revenus proviennent de transferts gouvernementaux. Encore une fois, seules les municipalités de 3 000 à 4 999 habitants voient leur situation similaire à celle de l'ensemble du Québec.

5.5 L'emploi de la population des petites collectivités¹⁶

La situation de l'emploi est plus difficile dans la population des petites collectivités québécoises que dans l'ensemble de la population du Québec. Si 12 % de la population active du Québec est au chômage, c'est près de 16 % de la population des petites collectivités qui l'est. Ce taux atteint même 19,79 % dans les collectivités de 499 habitants et moins. La situation s'améliore un peu lorsque la taille de la collectivité grandit. Néanmoins, le taux de chômage reste toujours plus élevé dans les petites collectivités que dans l'ensemble du Québec.

La situation est similaire quant au taux d'activité. Le taux d'activité de la population des petites collectivités est plus bas que celui de l'ensemble de la population du Québec. Si dans le premier cas il est de 60,65 %, il est de 65 % dans le second. Les collectivités de 3 001 à 5 000 habitants ont néanmoins un taux d'activité très près de celui du Québec, avec 64,22 % de leur population qui est active.

¹⁶ Nous tenons à rappeler au lecteur que ces données proviennent du recensement canadien de 1991. La situation de l'emploi a sans doute changé depuis. Néanmoins, les comparaisons que notre analyse nous permet de faire nous fournissent une image non négligeable de la réalité de l'emploi dans les petites collectivités du Québec au regard de leur taille.

5.6 Éléments de synthèse

En définitive, quel que soit l'indicateur retenu, on constate que la situation sociodémographique des petites collectivités est moins bonne que celle de l'ensemble du Québec. Parfois, les variations sont faibles, c'est le cas de la pyramide des âges; parfois, elles sont plus importantes, comme dans le cas du niveau de scolarité de la population. On constate également un lien entre la taille de la population des petites collectivités et leurs caractéristiques sociodémographiques. Plus la taille augmente, plus les caractéristiques sociodémographiques s'améliorent dans l'ensemble.

6. INFRASTRUCTURES DE SERVICES

Nous avons choisi d'évaluer la présence de trois types d'institutions de base importantes à la vie collective dans les petites collectivités québécoises. Il s'agit des institutions scolaires, des institutions reliées au domaine de la santé et des services sociaux et des institutions de dépôt. Les résultats de cette analyse se retrouvent dans le tableau 8.

6.1 Les institutions scolaires

Une petite collectivité sur deux (51,65 %) possède une institution préscolaire publique (voir figure 9). Il en va de même pour les écoles primaires, car 53,50 % des petites collectivités en ont au moins une sur leur territoire. Cependant, les

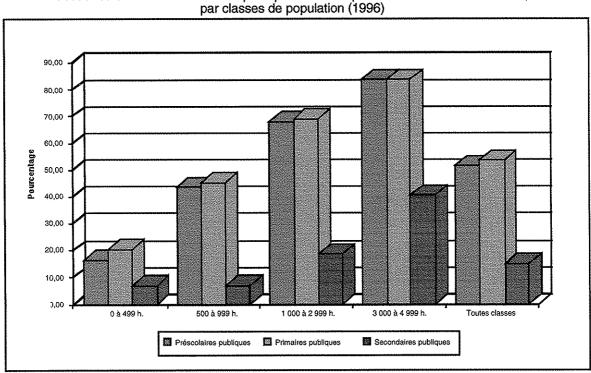


Figure 9
Présence d'institutions scolaires publiques dans les petites collectivités du Québec,
par classes de population (1996)

collectivités de 499 habitants et moins en sont beaucoup moins bien pourvues. En effet, seulement 16,34 % d'entre elles ont une institution préscolaire sur leur territoire et 20,62 % ont une école primaire. La situation s'améliore dans les collectivités de plus grande taille. Un peu plus de 45 % des collectivités de 500 à

Petites collectivités ayant au moins une institution scolaire, une institution de santé et de services sociaux ou une institution de dépôt, par classes de population Tableau 8

Types d'institution				Petites	Petites collectivités du Québec	és du Qu	ébec			
	0 à 4	499 %	500 à	666	1 000 à 2 999 n %	2 999 %	3 000 à n	4 999 %	Toutes classes n	lasses %
Nombre total de municipalités	257		374		489		123		1243	
Institutions scolaires (1996)										
Préscolaires publiques	4	16,34	163	43,58	334	68,30	103	83,74	642	51,65
Préscolaires hors réseau	0	0,00	C)	0,53		0,20	0	0,00	က	0,24
Préscolaires privées	-	0,39	0	00,00	4	0,82	a	1,63	7	0,56
Primaires publiques	ري 3	20.62	170	45,45	339	69,33	103	83,74	665	53,50
Primaires hors réseau		0.00	က	0,80		0,20	0	0,00	4	0,32
Primaires privées	-	0,39	0	00,0	4	0,82	Ø	1,63	7	0,56
Secondaires publiques	48	7,00	27	7,22	91	18,61	50	40,65	186	14,96
Secondaires hors réseau	0	0,00	₩	0,27	0	00,0	0	0,00	₩	0,08
Secondaires privées	0	00,00	က	0,80	ω	1,64	6	7,32	20	1,61
Collégiales publiques	0	00,00	0	0,00	0	0,00	ო	2,44	က	0,24
Collégiales hors réseau	0	0,00	0	0,00	0	0,00	N	1,63	S	0,16
Collégiales privées	0	00'0	0	0,00	0	00,0	0	00,00	0	00'0
Universitaires	0	00,0	0	00'0	0	00'0	-	0,81		0,08

Tableau 8 (suite)

Petites collectivités ayant au moins une institution scolaire, une institution de santé et de services sociaux ou une institution de dépôt, par classes de population

Types d'institution				Petite	s collectiv	ités du Qu	ıébec			
	<u>0 à</u>	499	500 a	à 999	1 000 à	2 999	3 000 à	4 999	Toutes	classes
	<u>n</u>	%	n_	<u>%</u>	<u>n</u>	%	n	%	n	%
Institutions de santé (1995)										
OLSC	28	10,895	26	6,9519	45	9,2	21	17,07	120	9,6541
Centres hospitaliers (CH)	0	0	0	0	14	2,86	11	8,94	25	2,0113
Protection de la jeunesse (CPEJ)	9	3,5019	3	0,8021	4	0,82	0	0	16	1,2872
Centres de réadaptation (READ)	3	1,1673	8	2,139	20	4,09	10	8,13	41	3,2985
Soins longue durée (CHSLD)	6	2,3346	27	7,2193	133	27,3	39	31,71	205	16,492
Institutions de dépôt (1) (2)										
Caisses populaires	98	38,13	221	59,09	341	69,73	100	81,30	760	61,14
Banques	2	0,78	13	3,48	82	16,77	56	43,53	153	12,31

⁽¹⁾ La résidence d'une succursale étant déterminée par son adresse postale, il arrive parfois qu'une succursale d'une municipalité voisine soit réputée comme étant dans la municipalité correspondant à son adresse postale.

⁽²⁾ Les comptoirs (sous-succursales) des banques et des caisses populaires sont inclus. Les guichets automatiques et les succursales ou comptoirs qui n'offrent pas de services d'épargnes sont exclus. Les données sont de 1995.

999 habitants ont des institutions préscolaires et primaires. Ce pourcentage passe à près de 70 % dans les collectivités de 1 000 à 2 999 habitants et à un peu plus de 83 % dans les collectivités de 3 000 à 4 999 habitants, ce qui laisse tout de même près de 17 % des plus grandes petites collectivités sans institution scolaire publique de niveaux préscolaire ou primaire¹⁷.

Les institutions publiques scolaires de niveau secondaire sont moins présentes dans les petites collectivités du Québec. En fait, seulement 14,96 % des petites collectivités ont une école secondaire publique sur leur territoire. Ce pourcentage descend même en dessous des 8 % dans les collectivités de 499 habitants et moins et dans celles de 500 à 999 habitants. Cependant, 40,65 % des collectivités de 3 000 à 4 999 habitants ont au moins une institution scolaire de niveau secondaire sur leur territoire.

Les institutions scolaires postsecondaires (collégiales et universitaires) sont totalement absentes des collectivités de moins de 3 000 habitants. On en retrouve un très petit nombre dans les collectivités de 3 000 à 4 999 habitants. Il y a en fait 3 institutions collégiales publiques, 2 institutions collégiales hors réseau et une université dans l'ensemble de ces collectivités.

On remarquera par ailleurs que les institutions scolaires privées sont très peu présentes dans les petites collectivités du Québec. C'est au niveau des institutions scolaires secondaires qu'elles sont les plus présentes. Il n'y a tout de même que 20 collectivités qui ont une école secondaire privée sur leur territoire, ne représentant ainsi que 1,61 % de l'ensemble des petites collectivités québécoises.

¹⁷ Cette étude a été faite à partir des données disponibles en 1996. Avec l'avènement, depuis septembre 1997, de la maternelle obligatoire à partir de l'âge de cinq ans, la situation a peut-être changé.

6.2 Les institutions de santé et de services sociaux

Les institutions de santé ou de services sociaux ne se retrouvent que dans peu de petites collectivités du Québec (voir figure 10). Les plus présentes sont les CLSC, dans 120 collectivités, et les centres hospitaliers de soins de longue durée (CHSLD), dans 205 petites collectivités. Cela ne représente respectivement que 9,65 % et 16,49 % des petites collectivités québécoises.

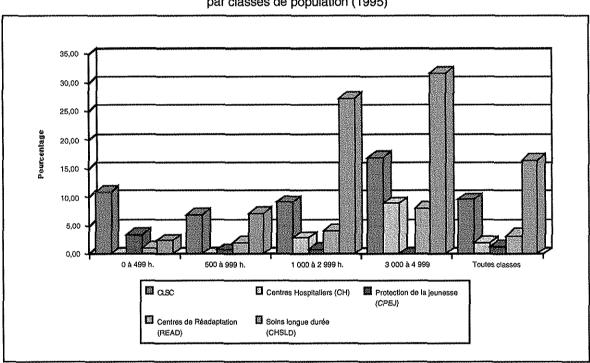


Figure 10
Présence d'institutions de santé dans les petites collectivités du Québec, par classes de population (1995)

L'analyse présentée dans le tableau 9 fait par ailleurs ressortir que les CLSC sont présents dans près de 10 % des petites collectivités de 499 habitants et moins ainsi que dans celles de 1 000 à 2 999 habitants. Ils sont même présents dans 17,07 % des collectivités de 3 000 à 4 999 habitants. Ils sont cependant présents dans moins de 7 % des collectivités de 500 à 999 habitants.

Quant aux CHSLD, leur présence est plus importante dans les collectivités de 1 000 habitants et plus. On retrouve en effet au moins un CHSLD dans 27,30 % des collectivités de 1 000 à 2 999 habitants et dans 31,71 % des collectivités de

3 000 à 4 999 habitants. Ils sont aussi présents dans un peu plus de 7 % des collectivités de 500 à 999 habitants, mais seulement dans un peu plus de 2 % des collectivités de 499 habitants et moins.

Les centres hospitaliers (CH) ne se retrouvent que dans des collectivités de 1 000 habitants et plus. Dans l'ensemble de ces petites collectivités, ce sont celles de 3 000 à 4 999 habitants qui ont la proportion la plus élevée de petites collectivités comportant au moins un CH sur leur territoire. En fait, 8,94 % de ces collectivités ont au moins un CH sur leur territoire.

La situation est assez similaire avec les centres de réadaptation (READ). Bien qu'ils soient présents, mais toujours faiblement, dans toutes les catégories de petites collectivités, c'est encore dans les collectivités de 3 000 à 4 999 habitants qu'ils sont les plus présents, 8,13 % de ces collectivités comptant au moins un READ sur leur territoire.

Les centres de protection de la jeunesse (CPEJ) représentent un cas particulier. En effet, ils ne sont présents dans aucune municipalité de 3 000 à 4 999 habitants. Par ailleurs, 11 collectivités de moins de 1 000 habitants sont pourvues d'un tel centre.

6.3 Les institutions de dépôt

Les caisses populaires Desjardins sont bien représentées dans les petites collectivités du Québec. En effet, plus de 60 % des petites collectivités du Québec comptent au moins une caisse populaire sur leur territoire. Ce pourcentage passe même à près de 70 % dans les collectivités de 1 000 à 2 999 habitants et à plus de 80 % dans les collectivités de 3 000 à 4 999 habitants. Elles sont même présentes dans 38,13 % des petites collectivités de 499 habitants et moins et dans près de 60 % des petites collectivités de 500 à 999 habitants.

La situation est toute différente pour ce qui est des banques à charte. Elles ne sont présentes que dans 12,31 % des petites collectivités du Québec. Elles sont presque absentes des collectivités de 499 habitants et moins et présentes dans à peine 3,48 % des collectivités de 500 à 999 habitants. On les retrouve dans un peu plus de collectivités de 1 000 à 2 999 habitants, 16,77 % de celles-ci

dénombrant au moins une banque à charte sur leur territoire. C'est parmi les collectivités comptant entre 3 000 et 4 999 habitants que l'on retrouve le plus de petites collectivités ayant une banque à charte; 43,53 % de ces dernières en comportent une sur leur territoire. (Voir figure 11.)

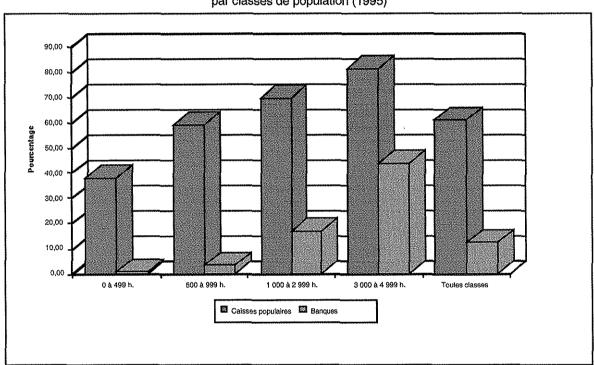


Figure 11
Présence d'institutions de dépôt dans les petites collectivités du Québec, par classes de population (1995)

6.4 Éléments de synthèse

Si on compare les différentes petites collectivités du Québec en fonction de leur taille et de la présence d'institutions de base, force est de constater que les collectivités de 3 000 à 4 999 habitants sont les mieux pourvues. On retrouve dans un nombre important de celles-ci des institutions scolaires, des institutions de santé et de services sociaux ainsi que des institutions de dépôt. La situation est plus délicate dans les collectivités de 499 habitants et moins. Peu de ces collectivités ont des institutions scolaires préscolaires et primaires ainsi que des institutions de santé. Les caisses populaires sont cependant présentes dans près de 40 % de ces collectivités. Les collectivités de 500 à 999 habitants sont relativement bien pourvues d'institutions scolaires et de caisses populaires. Par

contre, les institutions de santé et de services sociaux y sont faiblement représentées. Enfin, les collectivités de 1 000 à 2 999 habitants comportent très souvent des institutions scolaires préscolaires et primaires ainsi que des caisses populaires sur leur territoire. Les CLSC sont aussi présents dans près de 10 % de ces collectivités, et les CHSLD, dans près de 30 % de celles-ci.

7 LES ASSISES ÉCONOMIQUES

Nous avons cherché à déterminer un certain nombre de caractéristiques économiques des petites collectivités québécoises. Pour ce faire, nous avons opté d'analyser d'abord les types d'industries¹8 où travaillent les habitants des petites collectivités afin de déterminer si l'activité économique des petites collectivités est plutôt agricole, forestière, minière, halieutique, touristique ou autres. Par ailleurs, les établissements manufacturiers étant un élément important dans le système économique québécois, nous avons cherché à savoir si l'on pouvait en retrouver dans les petites collectivités du Québec. Enfin, nous avons aussi cherché à savoir quelle proportion de la population des petites collectivités travaille dans la petite collectivité et non pas dans une collectivité voisine.

7.1 Les industries dominantes dans les petites collectivités

Notre analyse des industries dominantes dans les petites collectivités a été réalisée à partir des résultats du recensement de 1991. Nous avons travaillé selon le type d'industrie où travaillait la personne recensée. Aux fins de notre étude, nous avons d'une part retenu les types d'industries que l'on attribue traditionnellement aux petites collectivités, soit les industries agricoles, forestières, minières, halieutiques et touristiques¹⁹. D'autre part, nous avons également retenu les trois autres types d'industries qui emploient le plus de travailleurs au Québec. Il s'agit des industries manufacturières, de celles du commerce de détail et de celles des services de santé et des services sociaux.

Le tableau 9 nous permet de constater que ce sont principalement les industries manufacturières, les industries du commerce de détail et les industries agricoles et de services connexes qui emploient proportionnellement le plus de personnes dans les petites collectivités du Québec. Dans le cas des deux premiers types

¹⁹ Afin de déterminer dans quelle mesure les petites collectivités ont des activités touristiques importantes, nous avons retenu comme indicateur la proportion des gens travaillant dans les industries de l'hébergement et de la restauration.

¹⁸ Nous prenons ici le terme industrie dans l'acceptation qu'en donne Statistique Canada. Cela ne se limite donc pas aux seules entreprises de transformation comme le veut souvent l'usage courant, mais regroupe plutôt l'ensemble des entreprises, des industries et des services dans lesquels peuvent travailler les personnes recensées.

Tableau 9 Nombre de travailleurs des petites collectivités du Québec dans certains types d'industries, par classes de population (1991)

Type d'industrie						No.	mbre de	travailleurs					
		Québ	ec				Peti	tes collectivit	és du Qué	bec			
	1		Γ	<u>0 à</u>	499	<u>500 à </u>	999	1 000 à	2 999	3 000 à	4 999	Toutes c	asses
	<u>n</u>		%	n	%	n	%	n	%	n	%	n	%%
					·								
Agricole et services connexes	84	755	2,46	5 170	14,47	15 385	13,36	34 885	9,40	8 015	3,77	63 455	8,64
Pêche et piégeage	4	185	4,94	190	0,53	585	0,51	1 460	0,39	580	0,27	2 815	0,38
Exploitation forestière et serv. f.	25	410	0,74	1 930	5,40	4 800	4,17	7 790	2,10	3 125	1,47	17 645	2,40
Mines, carrières, puits de pétrole	23	495	0,68	600	1,68	1 590	1,38	4 830	1,30	4 330	2,03	11 350	1,54
Hébergement et restauration	215	010	6,25	2 535	7,09	7 360	6,39	21 885	5,90	14 180	6,66	45 960	6,25
Industrie manufacturière	609	910	17.73	5 635	15,77	21 785	18,92	75 795	20,42	41 950	19.71	145 165	19.75
Industrie du commerce de détail	453	125	13,17	3 325	9,30		11,19		12,69		13,62		12,56
Services de soins de santé et serv. gouv.	329	200	9,57	1 985	5,55	6 790	5,9	30 410	8,19	18 290	8,59	57 475	7,82
Autres industries	1 695	725	44,46	13 210	40,21	41 740	38,18	143 760	39,61	92 560	43,88	291 270	40,66

d'industries, la proportion de travailleurs des petites collectivités et celle des travailleurs de l'ensemble du Québec y travaillant sont à peu près équivalentes. Il en va cependant tout autrement avec les industries agricoles et de services connexes. Il y a proportionnellement beaucoup plus de gens travaillant dans ce type d'industrie dans les petites collectivités qu'il y en a dans l'ensemble du Québec. Si 2,46 % de la population active québécoise travaille dans ces industries, c'est 8.64 % des travailleurs des petites collectivités qui y travaillent. On assiste à une situation quelque peu similaire dans les industries d'exploitation forestières et de services forestiers : 2,40 % des travailleurs des petites collectivités travaillent dans ce type d'industrie tandis que ce n'est que 0.74 % de la population active du Québec qui s'y retrouve. On remarquera par ailleurs que les industries de la pêche et du piégeage sont celles qui emploient le moins de personnes dans les petites collectivités. Elles n'emploient que 0,38 % des travailleurs. Ce pourcentage est beaucoup moins élevé que celui de l'ensemble de la population active du Québec puisque 4,94 % de celle-ci travaille dans ce type d'industrie.

Si on analyse la situation selon la taille des petites collectivités, on constate qu'au fur et à mesure que la taille des petites collectivités croît, la population de celles-ci travaille proportionnellement de moins en moins dans les industries agricoles, forestières et de la pêche et du piégeage. Les travailleurs des industries agricoles et de services connexes connaissent même une chute importante dans les petites collectivités de 3 000 à 4 999 habitants. C'est l'inverse qui se produit dans les industries manufacturières, de commerce de détail et des services de soins de santé et des services sociaux: plus la taille des petites collectivités augmente, plus la proportion de travailleurs dans ces types d'industries augmente²⁰.

²⁰ La proportion de travailleurs dans l'industrie du commerce de détail baisse légèrement (environ 1 %) lorsque l'on passe des petites collectivités de 1 000 à 2 999 habitants à celles de 3 000 à

les activités économiques de chacune des petites collectivités s'organisaient davantage autour de l'agriculture, de la forêt, de la pêche, des mines ou du tourisme. Pour ce faire, nous nous sommes inspirés de l'étude de Clermont Dugas (Dugas 1996) sur l'espace rural canadien, dans laquelle il établit que si au moins 30 % de la main-d'oeuvre d'une municipalité travaille dans un secteur particulier d'activités économiques, on peut considérer cette municipalité comme spécialisée dans ce secteur d'activité. C'est ainsi, par exemple, que si au moins 30 % de la main-d'oeuvre travaille dans les industries agricoles et de services connexes, cette municipalité peut être considérée comme agricole.

Le tableau 10 présente les résultats de cette analyse²¹. D'entrée de jeu, on constate que finalement, très peu de petites collectivités peuvent être considérées comme reposant sur un type d'industrie dominante. En fait, seulement 122 petites collectivités, soit moins de 10 %, sont spécialisées dans un type d'industrie. Ce sont les petites collectivités agricoles qui sont les plus nombreuses. On en retrouve 92 sur le territoire québécois. Suivent dans l'ordre les petites collectivités touristiques (13), forestières (10), minières (6) et halieutiques (1).

Le portrait reste assez similaire lorsque l'analyse porte sur les différentes catégories de petites collectivités, sauf sur celles de 3 000 à 4 999 habitants²². L'agriculture demeure toujours l'activité qui caractérise le plus les petites collectivités, quelle que soit leur taille. Ce sont même 14,01 % des petites collectivités de moins de 500 habitants et près de 10 % (9,63 %) de celles de 500 à 999 habitants qui peuvent être considérées comme agricoles. On remarquera également que 10 petites collectivités de 0 à 499 habitants sont spécialisées dans le tourisme.

22 Voir la note précédente. L'analyse qui suit ne tiendra d'ailleurs pas compte de cette catégorie de

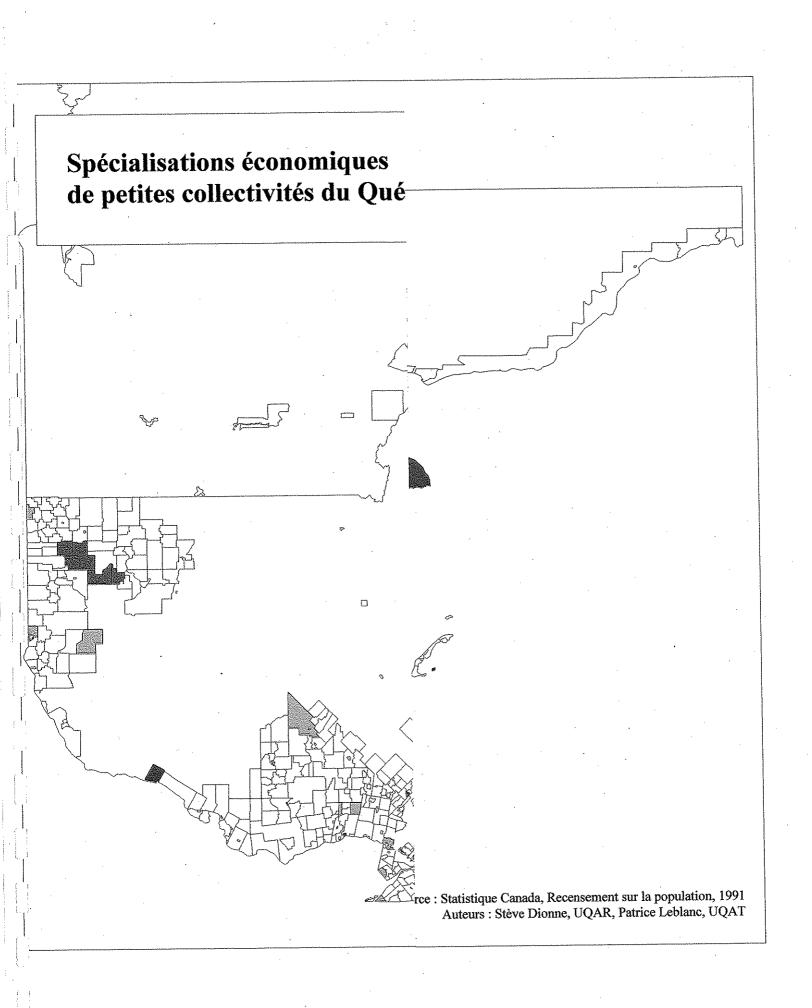
petites collectivités.

²¹ Il faut demeurer prudent avec les résultats de cette analyse pour les collectivités de 3 000 à 4 999 habitants. En effet, plus la taille de la population augmente, plus le seuil de 30 % de main-d'oeuvre travaillant dans un même type d'industrie devient un nombre important de personnes. Ce seuil devient donc très difficile à franchir. L'étude de Dugas (Dugas 1996), dont nous nous inspirons ici ne porte d'ailleurs que sur les municipalités de 2 500 habitants ou moins.

Tableau 10

Nombre de petites collectivités du Québec où au moins 30 % de la population active travaille dans certains types d'industrie, par classes de population (1991)

Type d'industrie				No	ombre de d	ollectivit	és			
			Petites c	ollectivité	s du Québ	ec (Class	ses de pop	ulation)		
	<u>0 à</u>	499	<u>500 à</u>	999	<u>1 000 à</u>	2 999	3 000 à	4 999	Toutes c	lasses
	n	%	n	%	n	%	n	%	n	<u>%</u>
Agriculture	36	14,01	36	9,63	20	4,09	0	0,00	92	7,40
Pêche	1	0,39	0	0,00	0	0,00	0	0,00	1	0,08
Forêt	6	2,33	3	0,80	1	0,20	0	0,00	10	0,80
Mines	1	0,39	2	0,53	2	0,41	1	0,81	6	0,48
Tourisme	10	3,89	1	0,27	2	0,41	0	0,00	13	1,05
Agriculture et forêt	24	9,34	22	5,88	3	0,61	0	0,00	49	3,94
Agriculture et pêche	0	0,00	2	0,53	1	0,20	0	0,00	3	0,24
Agriculture et mines	3	1,17	6	1,60	3	0,61	0	0,00	12	0,97
Agriculture et tourisme	17	6,61	28	7,49	17	3,48	0	0,00	62	4,99
Forêt et mines	1	0,39	4	1,07	1	0,20	0	0,00	6	0,48
Pêche et mines	0	0,00	0	0,00	0	0,00	0	0,00	0	0,00
Tourisme et pêche	1	0,39	1	0,27	0	0,00	0	0,00	2	0,16
Tourisme et forêt	9	3,50	13	3,48	2	0,41	0	0,00	24	1,93
Tourisme et mines	4	1,56	1	0,27	3	0,61	2	1,63	10	0,80



Nous avons également cherché à déterminer dans quelle mesure plusieurs petites collectivités voyaient leurs activités économiques s'organiser autour de deux types d'industries. Encore une fois, nous avons retenu le seuil de 30 % de la main-d'oeuvre d'une petite collectivité, travaillant cette fois-ci dans deux types d'industries, comme indiquant la spécialisation d'une collectivité. L'analyse de la deuxième partie du tableau 10 indique que ce sont 13,52 % des petites collectivités du Québec qui combinent majoritairement deux types d'industries. Ce sont les petites collectivités combinant l'agriculture et le tourisme (62) ainsi que celles combinant l'agriculture et les activités forestières (49) qui sont les plus nombreuses. Ensemble, elles représentent 8,93 % des petites collectivités québécoises. Ce sont également les deux même combinaisons d'industrie que l'on retrouve majoritairement dans les petites collectivités de 0 à 499 habitants et dans celles de 500 à 999 habitants. Pour ce qui est des petites collectivités de 1 000 à 2 999 habitants, seules se démarquent les collectivités combinant l'agriculture et le tourisme.

En définitive, on constate, lorsqu'on analyse les activités dominantes dans chacune des petites collectivités québécoises, et plus particulièrement dans celles de moins de 3 000 habitants, que l'agriculture y joue un rôle important. En effet, 218 petites collectivités représentant 17,54 % de toutes les petites collectivités québécoises voient l'activité agricole, seule ou combinée avec une autre, caractériser leurs activités économiques.

7.2 La présence d'industries manufacturières

Les industries manufacturières, comme nous venons de le voir, emploient beaucoup de personnes des petites collectivités du Québec. Nous avons cherché à savoir dans quelle mesure ces emplois pouvaient se retrouver dans les petites collectivités. Aussi avons-nous voulu connaître le niveau de présence des établissements manufacturiers dans les petites collectivités québécoises. Nos recherches nous ont permis de déterminer le nombre de collectivités possédant au moins trois de ces établissements. Ces données se retrouvent dans le tableau 11.

The state of the s		

Tableau 11

Nombre de petites collectivités du Québec possédant au moins trois établissements manufacturiers, par classes de population (1993)

Classe de population		s possédant au moins its manufacturiers %
0 à 499	5	1,95
500 à 999	37	9,89
1 000 à 2 999	183	37,42
3 000 à 4 999	76	61,79
Toutes classes	301	24,22
Total au Québec	488	33,68

source : Bureau de la Statistique du Québec, 1996

On constatera que près du quart des petites collectivités du Québec comportent au moins trois établissements manufacturiers sur leur territoire. Ce pourcentage passe même à 37,42 % dans les petites collectivités de 1 000 à 2 999 habitants et à 61,79 % dans celles de 3 001 à 4 999 habitants, soit, dans ce dernier cas, près de deux fois plus que dans l'ensemble des municipalités du territoire québécois. La situation est cependant tout autre dans les petites collectivités québécoises de moins de 1 000 habitants. Il n'y a en effet que 1,95 % des petites collectivités de 0 à 499 habitants et 9,89 % de celles de 500 à 999 habitants qui comptent sur leur territoire au moins trois établissements manufacturiers.

7.3 Population travaillant dans la petite collectivité

Nous voulions également savoir si les gens travaillent dans leur collectivité ou dans des collectivités voisines. Nous avons ainsi analysé les données du recensement canadien de 1991 relativement au lieu de travail des personnes recensées. Les résultats de cette analyse sont présentés dans le tableau 12 (voir aussi figure 12).

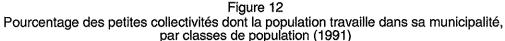
Tableau 12

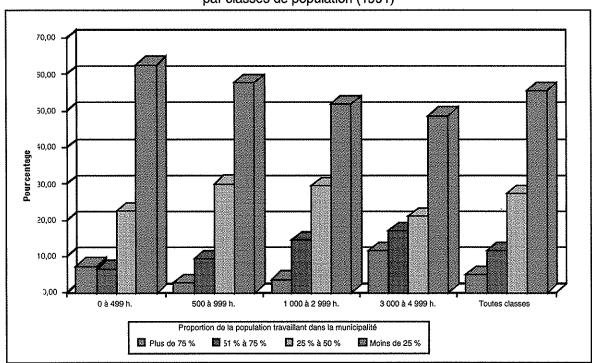
Nombre de petites collectivités dont la population travaille dans la collectivité, selon la classe de population par proportion (1991)

Proportion de la population				Nomb	re de petite	es collectiv	ités			
travaillant dans la collectivité					Classes de p	population				
	<u>0 à 4</u>	99	500 à	999	1 000 à	2 999	<u>3 000 à</u>	<u>4 999</u>	Toutes c	asses
	n	%	n	%	n	%	n	%	n	%
										•
Plus de 75 %	19	7,39	10	2,67	18	3,68	14	11,38	61	4,91
51 % à 75 %	17	6,61	35	9,36	70	14,31	21	17,07	143	11,50
25 % à 50 %	58	22,57	112	29,95	144	29,45	26	21,14	340	27,35
Moins de 25 %	161	62,65	216	57,75	254	51,94	60	48,78	691	55,59
Total (1)	255	99,22	373	99,73	486	99,39	121	98,37	1235	99,36

⁽¹⁾ Quelques données sont manquantes.

D'une façon un peu surprenante, nous constatons que dans une très forte majorité des cas, la population des petites collectivités travaille à l'extérieur de sa municipalité de résidence. En fait, 55,59 % des petites collectivités du Québec voient moins de 25 % de leur population travailler sur place. À l'inverse, il n'y a que 16,41 % des petites collectivités dont plus de la moitié de la population travaille dans son propre territoire.





Lorsque l'on fait une analyse par classe de population, on remarque les mêmes tendances. D'abord, quelle que soit la classe de population observée, il y a toujours plus de la moitié des petites collectivités qui voient moins du quart de leur population travailler dans leur territoire. À l'inverse, c'est toujours moins de 20 % de ces petites collectivités qui voient plus de la moitié de leur population travailler dans leur territoire. Font exception les petites collectivités de 3 000 à 4 999 habitants. En effet, 48,78 % de celles-ci, soit un peu moins de 50 %, voient moins du quart de leur population travailler dans leur territoire, et près de 30 %

(28,45 %) de celles-ci voient plus de la moitié de leur population travailler dans la collectivité.

En définitive, rares semblent être les petites collectivités qui font travailler en leur sein une proportion importante de leur population. La règle semble même être plutôt le contraire : lorsque l'on habite une petite collectivité, plus souvent qu'autrement, on en sort pour travailler.

7.4 Éléments de synthèse

Au niveau de leurs assises économiques, les petites collectivités se caractérisent donc par une présence relativement forte de l'agriculture et relativement faible d'industries manufacturières, surtout dans les petites collectivités de moins de 3 000 habitants. Par ailleurs, peu de petites collectivités semblent offrir un nombre suffisant d'emplois, obligeant ainsi de très nombreuses personnes à travailler dans une autre municipalité.

8. ÉVALUATION FONCIÈRE

L'étude de l'évaluation foncières des petites collectivités permet de porter un regard sur les avoirs de ces dernières. Afin d'évaluer ces avoirs et de comparer les catégories de petites collectivités entre elles, nous avons choisi d'analyser la proportion de l'évaluation foncière des différents immeubles imposables et non imposables dans l'évaluation foncière uniformisée des petites collectivités. Le tableau 13 rend compte de cette analyse.

Remarquons d'entrée de jeu que l'ensemble des petites collectivités du Québec ont une évaluation foncière moyenne *per capita* plus basse que celle de l'ensemble de Québec. Si, au Québec, cette évaluation foncière moyenne *per capita* se situe à 48 176 \$, elle n'est que de 42 677 \$ dans les petites collectivités québécoises. C'est dans les collectivités de 1 000 à 3 000 habitants que cette évaluation foncière moyenne *per capita* est la plus basse, se situant à 39 112 \$. Paradoxalement, c'est dans les collectivités de 0 à 499 habitants que cette évaluation foncière moyenne *per capita* est la plus élevée. Elle est de 52 762 \$.

Dans l'ensemble des petites collectivités du Québec, lorsque l'analyse porte sur les immeubles imposables, on constate que ce sont les résidences d'un logement (41,60 %), l'agriculture (11,60 %) et les chalets (9,10 %) qui détiennent les proportions les plus importantes de l'évaluation foncière uniformisée. Ces proportions sont toutes plus élevées que les proportions québécoises. Dans le cas de l'agriculture et des chalets, les proportions sont même près de quatre fois plus élevées. À l'inverse, les résidences de plus d'un logement (6,00 %), les industries (5,00 %) et les commerces et services (7,00 %) ont les proportions congrues de l'évaluation foncière. La proportion des résidences de plus d'un logement est près de trois fois moins importante dans les petites collectivités que dans l'ensemble du Québec et celle des industries, deux fois moins importante. Par ailleurs, les autres immeubles imposables, qui regroupent notamment les terrains vagues, les exploitations forestières et les terres inexploitées, représentent 8,00 % de l'évaluation foncière des petites collectivités. Au Québec, ces autres immeubles imposables ne représentent pourtant que 4,40 % de

Tableau 13 Évaluation foncière des petites collectivités du Québec, selon la classe de population par type d'immeuble

Types d'immeubles		<u>Proportion</u>	n dans l'évalua	tion foncière ur	niformisée	
	Québec		Petites collect	ivités (Classes	de population)	
		<u>0 à 499</u>	<u>500 à 999</u>	1 000 à 4 999	3 000 à 4 999	Toutes classes
	%	%	%	%	%	%
Immeubles imposables (%)						
Résidences d'un logement	38,50	30,40	36,40	43,90	42,80	41,60
Résidences de plus d'un logement	17,40	2,40	3,70	6,30	7,40	6,00
Chalets	2,10	20,40	17,10	7,90	4,70	9,10
Industries	4,90	1,60	2,40	4,30	8,20	5,00
Commercial et services	14,10	3,80	4,60	7,00	8,90	7,00
Agriculture	2,80	16,20	16,90	13,90	4,40	11,60
Autres immeubles imposables	4,40	12,30	10,00	7,30	7,30	8,00
Total immeubles imposables	84,30	87,20	91,10	90,50	83,80	88,40
Immeubles non imposables (%)						
Total immeubles non imposables	15,70	12,80	8,90	9,50	16,20	11,60
Total	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00
Eval. Foncière moyenne per capita (\$)	48 176	52 762	39 938	39 112	44 104	42 677

l'évaluation foncière. Les immeubles non imposables²³, quant à eux, représentent 11,60 % de l'évaluation foncière des petites collectivités, mais 15,70 % de l'évaluation foncière de toutes les municipalités du Québec. Ils sont donc moins présents dans les petites collectivités.

Si on examine l'évaluation foncière des petites collectivités de moins de 500 habitants, on constate que, bien que les résidences d'un logement ont la portion la plus importante de l'évaluation foncière, celles-ci demeurent toutefois en deçà de ce qui se passe dans l'ensemble des municipalités du Québec. Les chalets, l'agriculture et les autres immeubles imposables occupent eux aussi une proportion importante de l'évaluation foncière, beaucoup plus importante cette fois-ci que ce qui se passe dans l'ensemble des municipalités québécoises. À l'inverse, les résidences de plus d'un logement, les industries ainsi que les commerces et services représentent les proportions les plus faibles dans l'évaluation foncière. Enfin, les immeubles non imposables représentent 10,40 % de l'évaluation foncière, soit 5,30 % de moins que dans l'ensemble du Québec.

La situation est assez similaire dans les petites collectivités de 500 à 999 habitants. On remarquera néanmoins que la proportion de l'évaluation foncière des chalets, des autres immeubles imposables et des immeubles non imposables diminue, tandis que les proportions dans l'évaluation foncière des résidences d'un logement, de celles de plus d'un logement, des industries, des immeubles commerciaux et de services ainsi que de l'agriculture augmentent un peu.

Dans les petites collectivités de 1 000 à 2 999 habitants, la proportion de l'évaluation foncière des résidences d'un logement dépasse la moyenne québécoise pour se situer à 43,90 % de l'évaluation foncière de ces municipalités. Si l'agriculture et les chalets occupent encore une place importante dans l'évaluation foncière de ces petites collectivités, cette importance

²³ Ces immeubles non imposables regroupent les immeubles gouvernementaux québécois et canadiens, les immeubles du réseau de la Santé et des Services sociaux, les immeubles des cégeps et des universités, les écoles primaires et secondaires, la partie non imposable des terrains de golf, les presbytères de certaines églises et les biens culturels immobiliers classés.

est toutefois moins grande que dans les collectivités de plus petite taille. Ce sont en fait les résidences de plus d'un logements, les industries et les commerces et services qui commencent à avoir plus d'importance.

Enfin, dans les petites collectivités de 3 000 à 4 999 habitants la part de l'agriculture devient vraiment beaucoup moins importante dans l'évaluation foncière. En effet, elle ne représente plus que 4,40 % de l'évaluation foncière. À l'inverse, la part des industries et celle des commerces et services deviennent plus importantes. Ces parts se situent respectivement à 8,20 % et à 8,90 % de l'évaluation foncière de ces petites collectivités. Les immeubles non imposables se mettent eux aussi à occuper une part importante de l'évaluation foncière avec 16,20 %, soit 0,5 % de plus que la moyenne québécoise.

CONCLUSION

Le portrait que nous venons de tracer des petites collectivités du Québec est, croyons-nous, riche et complexe. Riche d'abord, en ce qu'il comprend de nombreuses informations portant sur différents aspects des petites collectivités québécoises. Nous en savons maintenant un peu plus sur la place de ces petites collectivités dans l'oekoumène québécois, sur les caractéristiques de la population de ces petites collectivités, sur la présence plus ou moins grande de certaines institutions de base dans celles-ci, sur les activités qui font vivre la population de ces collectivités et sur les avoirs fonciers des petites collectivités québécoises. Ces informations nous permettent notamment de prendre toute la mesure de l'importance des petites collectivités dans le paysage québécois.

Complexe ensuite, en ce que la réalité des petites collectivités est multiple. Déjà, au moment de la définition des petites collectivités du Québec, nous avions fait remarquer que des subdivisions étaient possibles dans le champ des petites collectivités. Notre analyse démontre, croyons-nous, qu'il est possible de différencier trois groupes de petites collectivités en fonction de leur taille : les collectivités de moins de 1 000 habitants, celles de 1 000 à 2 999 habitants et celles de 3 000 à 4 999 habitants. Notre analyse nous semble montrer que celles de 3 000 à 4 999 habitants sont des collectivités dont les assises sont assez solides et dont la réalité est moins rurale que les collectivités de plus petite taille. Les collectivités de moins de 1 000 habitants, quant à elles, ont des assises souvent plus fragiles, et peut-être plus particulièrement si elles comptent moins de 500 habitants. Cependant, certaines d'entre elles sont bien pourvues, par exemple, de quelques institutions de base ou d'industries manufacturières. Leur seule taille ne suffit donc pas, comme certains voudraient le faire croire, à les identifier comme étant des collectivités en perte de vitesse. Enfin, les petites collectivités de taille intermédiaire ont, dans l'ensemble, de bonnes assises. Cependant, leur niveau de ruralité est variable. Souvenons-nous en effet que plus de la moitié de ces collectivités sont dans l'environnement d'une région métropolitaine ou dans l'environnement d'une région adjacente à une région métropolitaine.

Cette étude pourrait se poursuivre dans trois directions complémentaires. D'abord, on pourrait chercher à actualiser le portrait statistique des petites collectivités à l'aide des données du recensement canadien de 1996, données qui, au moment d'écrire ces lignes, commencent à peine à être disponibles. On pourrait également ajouter un certain nombre d'éléments au portrait. Par exemple, on pourrait ajouter dans les assises institutionnelles d'autres institutions de base comme les bureaux de poste, les épiceries ou les églises, ou encore on pourrait adapter la codification de Beale à la réalité des municipalités locales, etc. Ensuite, on pourrait chercher à faire des analyses davantage transversales en combinant différents éléments. Par exemple, il pourrait être intéressant de savoir où se trouvent sur le territoire québécois (assises spatiales), les différentes collectivités au regard de leur type d'industrie dominant (assises économiques). Enfin, les recherches visant à tracer un portrait plus précis et sans doute plus complet des petites collectivités du Québec devraient s'orienter vers des démarches qui s'inspireraient de la tradition des monographies. En effet, les petites collectivités, rappelons-le, sont aussi une réalité qualitative que la simple analyse statistique ne permettra jamais de découvrir.

SOURCES

Livres et articles

- BROWN, Lester (1990), « Esquisse d'une société viable » in Lester BROWN (éd.) L'état de la planète , Woldwatch Institute, 311 pages.
- BRUNEAU, Pierre (1992), Système d'information Aménagement du territoire et développement régional, Les Armatures urbaines, Pour le service Ressources et Aménagement du territoire, direction Recherche et Encadrement, Vice-présidence Environnement, Hydro-Québec, 44 pages et annexes.
- BRUNEAU, Pierre (1989), Les villes moyennes au Québec. Leur place dans le système sociospatial, Presses de l'université du Québec, Sillery, 195 pages.
- DIONNES, Hugues (1996), « Le milieu rural en quête de signification ! De la banlieue au village: importance de l'habiter », *Action nationale* , vol. LXXXVI, n°2, février, pages 193- 200.
- DUGAS, Clermont (1997), « Problèmes de définitions et caractérisation du monde rural », Communication dans le cadre du *Symposium sur la ruralité et le développement des petites collectivités*, Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue, Août 1997, 12 pages (texte non publié).
- DUGAS, Clermont (1996), *L'espace rural canadien*, Les Presses de l'Université du Québec, Sainte-Foy, 217 pages.
- DUGAS, Clermont (1993), « Le service postal en milieu rural : le cas de Saint-Clément », L'action nationale , vol. LXXXIII, numéro 4, pages 475-487.
- DUGAS, Clermont (1981), *Un pays de distance et de dispersion*, Les Presses de l'Université du Québec, Sainte-Foy, 207 pages.
- DUGAS, Clermont, VACHON, Bernard (1991), « Le Québec rural des années 90 : son territoire, sa population, sa structure institutionnelle », in VACHON, Bernard (sous la direction de), *Le Québec rural dans tous ses états*, Les Éditions du Boréal, Montréal, pages 19-38.
- DURKHEIM, Émile (1893), De la division du travail social, PUF, Paris, 1986.
- JEAN, Bruno (1997), *Territoires d'avenir. Pour une sociologie de la ruralité*, Les Presses de l'Université du Québec, Sainte-Foy, 318 pages.

- KAYSER, Bernard (1990), La renaissance rurale. Sociologie des campagnes du monde occidental, Armand Colin, Paris, 316 pages.
- LEVY, Jacques (1994), « Oser le désert ? Des pays sans paysans », *Sciences humaines*, Hors série n°4, février-mars 1994, pages 6-9.
- MAROIS, Claude (1996), « Le couple ville-campagne : une cohabitation changeante », *Action nationale* , vol. LXXXVI, n°2, février, pages 201-207.
- PROULX, Henri-Paul (1994), « Esquisse d'une ruralité viable », in DOUCET, Laval, KALALA, Muimana Muende, SORIEUL, Françoise (collectif sous la direction de), *Pleins feux sur une ruralité viable*, Les Éditions Écosociété, Montréal, pages 27-42.
- QUÉBEC (1995), *Répertoire des municipalités du Québec*, ministère des Affaires municipales, Les publications du Québec, Sainte-Foy, 900 pages.
- REIMER, Bill (1994), A Sempling Frame of Non-Metropolitain Communities in Canada, Concordia University, 27 pages
- STATISTIQUE CANADA (1992), *Dictionnaire du recensement de 1991*, Approvisionnements et Services Canada, Ottawa.
- TONNIES, Ferdinand (1887), Communauté et société. Catégories fondamentales de la sociologie pure, Introduction et traduction J. Leif, La Bibliothèque du CEPL, Éditions Retz, Paris, 1977.
- VACHON, Bernard (1991), « Les états généraux du monde rural au Québec, événement mobilisateur pour lutter contre le déclin et la déstructuration des territoires ruraux » in VACHON, Bernard (sous la direction de), *Le Québec rural dans tous ses états*, Les Éditions du Boréal, Montréal, pages 265-281.

Banques de données informatisée

- QUÉBEC (1996), Évaluation foncière des municipalités du Québec, Les publications du Québec, Sainte-Foy.
- QUÉBEC (1996), Répertoire des organismes et des établissements d'enseignement, Les publications du Québec, Sainte-Foy.
- QUÉBEC (1996), Répertoire des régies régionales et des établissements de santé et de services sociaux 1994-1995, Les publications du Québec, Sainte-Foy.

- QUÉBEC (1995) , *Répertoire des municipalités du Québec* , ministère des Affaires municipales, Les publications du Québec, Sainte-Foy.
- QUÉBEC (1996), Liste des villes ayant au moins une caisse ou comptoir de caisse, par région administrative, 4e trimestre 1995, Bureau de la Statistique du Québec, Sainte-Foy, Sainte-Foy.
- QUÉBEC (1996), Liste des villes ayant au moins une succursale ou soussuccursale bancaire, par région administrative, 4e trimestre 1995, Bureau de la Statistique du Québec, Sainte-Foy.
- QUÉBEC (1996), Statistiques manufacturières régionales, édition 1996, Bureau de la Statistique du Québec, Sainte-Foy.

STATISTIQUE CANADA, Recensement de 1996, Ottawa.

STATISTIQUE CANADA, Recensement de 1991, Ottawa